

JOURNAL DE S^T-PETERSBOURG

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

ADMINISTRATION. — REDACTION. Tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction du journal doit être adressé au bureau de la rédaction, Maximilianovsky (ancien Gionkhol) pérouok, maison Dusaux, n° 15.

S'adresser à St-Petersbourg, au bureau spécial du Journal, lib. de la Cour Impériale, n° 10, de la Police, m. de l'église hollandaise, et à l'Administration du Journal, Maximilianovsky (ancien Gionkhol) pérouok, 15; à Moscou, chez GAUTIER, libraire, Pont des Marchaux; H. LANGEWITZ, bureau d'annonces à Riga; H. LAEGHELIN, ci-devant N. KYMER, libraire à Kiew; H. ULMANN et C^o, bureau de commissions à Ekaterinoslaw; K. F. BOUDREKOWITZ, libraire à Jitomir, et G. BAERENSTAMM, libraire à Tiflis; à Paris, à l'OFFICE DE PUBLICITE RUSSE, Chaussée-d'Antin, 23; à Londres, chez DELIZY, DAVIES et C^o, 1, Cecil street, Strand, W. C.; à Berlin, KUD. MOSSE, Grosse-Friedrichstr., n° 63; à Hambourg, chez HAASENSTEIN et VOGLER.

PRIX D'ABONNEMENT A ST-PETERSBOURG. Table with columns for duration (1/2, 3/6, 12/18 months) and location (Russia, Europe, America).

CONDITIONS D'ABONNEMENT. Les abonnements d'un an ne peuvent être pris que du 1^{er} JANVIER. Les abonnements datent du 1^{er} de ce mois; leur durée ne doit jamais dépasser le 31 DÉCEMBRE.

PARTIE OFFICIELLE.

SAINT-PETERSBOURG, 23 avril.

Une décision du conseil de l'Empire, sanctionnée par S. M. l'Empereur le 6 mars dernier, ordonne la remise à la Société de secours aux naufragés, placée sous le patronage de S. A. I. M^{me} la tsarine, des stations de sauvetage déjà établies ou en construction sur les côtes de la mer Blanche et de la mer Glaciale.

Le Bulletin des lois public: Les statuts 1^o de la Société de crédit mutuel de Viatka, approuvés par le ministre des finances le 22 février 1873; 2^o des associations de prêts et d'épargne du bailliage de Kemetski (gouvernement de Novgorod), ainsi que des villages de Barki (gouvernement de Tambow), et de Krasnogorskoi (gouvernement de Kovno), approuvés par le ministre des finances les 27 février, 13 et 22 mars 1873.

POSTES. La direction générale des postes d'Allemagne a porté à la connaissance du département des postes que ces derniers temps les bureaux de poste d'Allemagne reçoivent souvent des lettres de Russie sur lesquelles le lieu de destination est inscrit en lettres russes et latines et le nom du destinataire en lettres russes exclusivement, ce qui soulève des difficultés pour la remise de ces correspondances, vu que les comptoirs locaux, ignorant la langue et l'alphabet russes, sont obligés, soit de recourir à des particuliers connaissant le russe, soit, en leur absence, de renvoyer les lettres jusqu'à la frontière pour faire déchiffrer l'adresse.

En conséquence, pour éviter ces complications, le département des postes a l'honneur de prier itérativement les correspondants, indépendamment de la désignation du lieu de destination en langue russe pour la gouverne des bureaux de poste russes, de vouloir bien écrire l'adresse entière en lettres latines au revers des expéditions destinées pour l'étranger, afin de garantir la remise exacte de ces correspondances par les bureaux étrangers.

(Messager officiel.)

PARTIE NON OFFICIELLE.

Nous avons rendu compte dans notre numéro d'hier du grand dîner qui a eu lieu dimanche au palais d'Hiver.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire les toasts qui ont été échangés à cette occasion entre les deux augustes Souverains.

S. M. l'Empereur s'est levé le premier pour porter la santé de son auguste hôte et a prononcé les paroles suivantes:

«A la santé de S. M. l'Empereur et Roi Guillaume, Mon meilleur ami, que nous sommes tous heureux de voir parmi nous. Dans l'amitié qui nous unit, que nous avons héritée de Nos Pères et que nous léguons, j'espère, à Nos enfants. Je vois la meilleure garantie de la paix en Europe, dont tous ont besoin et que tous désirent. Que Dieu accorde encore de longues années à Sa Majesté pour le jour en paix et tranquillité de ses succès et de sa gloire! Tels sont les vœux que je forme du fond de Mon cœur.»

S. M. l'Empereur et Roi a répondu dans les termes suivants:

«Les augustes paroles que Votre Majesté vient de prononcer retentiront à tout jamais dans Mon cœur, aussi profondément touché que reconnaissant. Cette reconnaissance s'étend de même à l'accueil amical que Je rencontre auprès d'Elle, accueil que J'ai retrouvé dans Ses Etats. Les sentiments et les souhaits que Votre Majesté a énoncés sont les Miens. Dieu veuille les exaucer pour le bonheur de Nos peuples et pour la paix européenne!»

Entre ces deux toasts la musique militaire a exécuté alternativement l'hymne national russe et l'hymne national allemand. Les acclamations enthousiastes de toute l'assistance ont accueilli ces deux discours. L'écho de ces acclamations se prolongera parmi les fidèles sujets des deux augustes Monarques, qui ont donné à la paix du monde la sanction puissante de leur amitié.

Samedi, dans l'après-midi, S. M. l'Empereur d'Allemagne a honoré d'une visite S. Exc. le comte Adlerberg, ministre de la maison de l'Empereur.

Les deux Empereurs ont assisté hier, dimanche, au soir, à la représentation du ballet Trilby, au Grand-Théâtre.

Aujourd'hui S. M. l'Empereur d'Allemagne

a visité l'école d'équitation, place Michel, après quoi a eu lieu un déjeuner au palais de S. A. I. M^{me} le grand-duc Nicolas Nicolaévitch, à l'occasion de la fête de S. A. I. M^{me} la grande-duchesse Alexandra Péetrovna.

Après le dîner de famille, l'Empereur d'Allemagne a honoré de sa présence la représentation de la troupe dramatique allemande, au théâtre Michel.

Ce soir il y a grand bal au palais de S. A. I. M^{me} le grand-duc Césarévitch.

La municipalité de St-Petersbourg se préoccupe depuis bien des années déjà des moyens d'améliorer les voitures de louage de notre capitale et les conditions dans lesquelles les loueurs et les cochers propriétaires de ces véhicules exercent leur industrie. A plusieurs reprises le conseil municipal de St-Petersbourg a fait des tentatives d'obtenir aux inconvénients que présente pour le public l'état actuel du service des voitures publiques. On a cherché à y arriver soit par l'établissement d'un tarif obligatoire (1863-1862) soit par des subventions aux compagnies particulières de petites voitures construites sur un modèle plus confortable que les drojki actuels, mais toutes ces tentatives n'ont abouti à rien. La question reste ouverte et passe dans cet état entre les mains du nouveau conseil municipal, qui vient de se constituer et dont les droits plus larges, outre l'énergie coopération que peut lui fournir M. le préfet de St-Petersbourg, font espérer enfin une solution de ce problème d'édilité si important pour une ville comme la nôtre.

Voici, d'après la Voix, les conclusions du mémoire de M. Joukovsky. L'industrie des cochers de louage, comme toutes les autres branches d'industrie, doit être libre, mais à la condition cependant que cette liberté ne porte point atteinte à la santé et à la vie des personnes. Or les drojki actuels sont loin de remplir toujours cette condition indispensable. Il faudrait donc, d'après l'auteur du mémoire, établir dès à présent, et sans attendre l'initiative des propriétaires de drojki de louage, un type obligatoire de petites voitures pour l'été et pour l'hiver et commander, aux frais de la ville, plusieurs véhicules construits d'après ce type. On fixerait ensuite un terme après lequel l'emploi des véhicules non conformes au type adopté serait interdit. Pour donner aux cochers de louage, propriétaires de leurs drojki, le moyen d'acquiescer des voitures de nouveau modèle, la ville devrait ouvrir un crédit aux ardoles de cochers, sur garantie collective de tous les membres de chaque ardole. On pourrait en outre abaisser pour un certain temps le droit de patente, c'est-à-dire titre gratuit aux ardoles des terrains pour l'établissement de leurs remises, etc. D'un autre côté, il serait utile d'intéresser des capitalistes à l'industrie des voitures de louage. Telles sont les propositions que l'ancien conseil municipal transmet au conseil actuel.

Le pont Liteiny a été remis en place hier, dimanche, à 2 heures et demie de l'après-midi. La disparition des pavillons blancs sur les tours des postes de pompiers indique aujourd'hui le rétablissement des communications avec les quartiers de la rive droite de la Néva.

NECROLOGIE. — Nous recevons ce soir une triste nouvelle. M. James Orr, ministre des Etats-Unis près la cour impériale, est décédé aujourd'hui, lundi, dans notre capitale, des suites d'un refroidissement qui avait dégénéré bientôt en maladie grave. M. James Orr était, comme on sait, accrédité depuis quelques mois seulement auprès de S. M. l'Empereur.

THÉÂTRE MICHEL. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est samedi prochain qu'aura lieu le bénéfice d'adieux de M^{lle} Stella Coles. La Vie de Bohème, de Théodore Barrière et Henri Murger, sera pour principaux interprètes, outre la bénéficiaire, M^{lle} Worms, Aubry, Blanche et Olga, MM. Worms, Langet, Lagrange, Diédonné, Fossier, Jamin, etc. La soirée se terminera par une scène de la Fausse Amour, avec M^{lle} Stella, Paul-Ernest et Devaux, MM. Péchena et Munié. Nous avons déjà dit que c'est dans cet acte que M^{lle} Stella bénéficiera, ainsi que M. Péchena, prendront définitivement congé du public de St-Petersbourg.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER. La crise ministérielle en Italie semble effectivement devoir se terminer, comme nous l'avions présumé dès l'origine, par le maintien du cabinet Lanza. Celui-ci, avant de retirer sa démission, a seulement voulu s'assurer l'adhésion de la majorité pour la loi sur les corporations religieuses, qui continue à être hérissée de difficultés.

Nul doute que la majorité aura reconnu l'irrégularité de son procédé en voulant forcer le ministère à faire des dépenses militaires que l'état des finances ne supportait pas, et qu'elle renoncera à son vote sur l'arsenal de Tarento. Quant à l'opposition, après avoir laissé échapper l'occasion de se saisir du pouvoir, elle devra bien se montrer plus accommodante envers ceux qui le détiennent, et ainsi il est probable que la crise servira à faire passer plus aisément la loi sur les corporations et à consolider le cabinet Lanza.

Tandis que les journaux de Paris nous arrivent avec des récits d'entretiens dont il résulterait que M. Thiers est résolu, à la suite des dernières élections, à faire quelques concessions à la gauche et à affirmer plus que jamais les idées républicaines, la droite a tenu samedi une réunion dans laquelle, — au dire d'une dépêche d'hier, — elle aurait exprimé le désir de voir le ministère modifié dans un sens conservateur, pour conjurer les périls de la situation. Il est fort peu probable que le centre gauche se rallie à cette demande; par conséquent, si la droite, appuyée même par le centre droit, persistait dans une pareille exigence, qui ne peut être dirigée que contre MM. de Rémusat et Jules Simon, elle s'exposerait probablement à un échec qu'elle aurait provoqué de gaieté de cœur. Quoi qu'on ait dit des maladroites déjà commises par les conservateurs en France, on ne peut guère supposer qu'ils hasardent une démarche officielle qui les compromettrait infailliblement.

La République française est, comme on sait, l'organe en quelque sorte diplomatique du parti radical en France. A part les époques de luttes électorales où son langage est au diapason général du parti, elle s'applique à la modération; elle semble avoir pris à tâche de démontrer à la bourgeoisie encore soupçonneuse et à l'étranger que l'événement de son parti aux affaires ne bouleverserait pas la société et qu'elle sait être de bonne compagnie. On n'ignore cependant pas que de temps en temps les écrivains de la République française, et même ses orateurs, oublient leur propre programme ou peut-être se croient obligés de s'en départir pour se maintenir dans les bonnes grâces de l'arrière-ban de la démocratie; ils semblent répéter alors le mot célèbre de M. Ledru-Rollin: «J'étais leur chef, il fallait bien les suivre.»

C'est à une considération de ce genre qu'est dû probablement l'article que la feuille radicale, dans son numéro du 2 mai, consacre soit-disant à une étude de la Revue des Deux-Mondes sur la presse allemande, mais en vérité à la mission incombant aux ouvriers français qui se rendent à l'exposition universelle de Vienne. On sait que l'Assemblée Nationale avait refusé le crédit demandé par M. Tolain pour l'envoi d'ouvriers à cette exposition, les promoteurs du projet résolurent de faire les fonds de l'excursion au moyen de souscriptions privées. La République rappelle la conduite intelligente des ouvriers français envoyés en 1862 à l'exposition de Londres (aux frais de l'Etat) et auxquels est due la création de l'Internationale, et elle déclare que «c'est un travail de ce genre que réclame des délégués à Vienne la grande masse des souscripteurs. Quoi qu'on en puisse dire en haut lieu, il importe non-seulement aux ouvriers, mais à toutes les classes de la société, que les études économiques si bien entreprises par la Société internationale soient continuées d'une façon ou d'une autre.»

Voilà donc le gouvernement autrichien charitablement averti de l'emploi qu'on entend faire de l'hospitalité qu'il offre si gracieusement aux ouvriers étrangers, en faisant construire des logements spéciaux pour eux aux environs du palais de l'Exposition. Il s'agit de continuer, d'une façon ou d'une autre, les études si bien entreprises par la Société Internationale. «Etudes» est un joli euphémisme pour désigner le travail auquel cette respectable association préside depuis dix ans et dont on connaît les effets. Et pour ne laisser subsister aucune équivoque sur la nature des «études» dont l'accomplissement incombe aux ouvriers que la France va envoyer à Vienne, en leur faisant traverser l'Allemagne, la République française termine en disant: «Les peuples républicains doivent chercher leurs alliés partout. Bientôt l'Allemagne fournira son contingent. Il est assez visible que le despotisme menace déjà toutes les libertés indispensables aux classes ouvrières pour s'affranchir de ce joug humiliant du salariat. Les ouvriers allemands ne sont pas assez aveugles pour conserver quelque illusion sur ce point.»

A bon entendre salut! Bien que, dans toutes les autres colonnes de la République française, on prêche la haine de l'Allemand et la revanche, — on ne dédaigne pas dans l'article qui nous occupe de tendre la main à l'ouvrier allemand s'il veut bien se laisser prendre comme instrument de l'œuvre de destruction que médite l'Internationale. Ces tentatives resteront naturellement infructueuses. La masse des populations allemandes a bonne mémoire et elle sait ce que valent les «bienfaits» de la Commune. Les éléments pervers ont bien essayé ces jours derniers, dans quelques villes d'Allemagne, de se montrer au grand jour, mais ils n'ont pas réussi au-delà de la destruction de quelques brasseries; et leurs actes sauvages ont eu cela de bon que maintenant la population est avertie.

Quant à l'organe de M. Gambetta, il a encore une fois donné la mesure de sa modération. Il convient d'en prendre acte.

Nous reproduisons plus loin le compte-rendu de la séance du 29 avril de la Chambre des Communes. L'assemblée s'est oc-

cupée à cette date de la question du rachat des chemins de fer irlandais, — mesure, qui, on se le rappelle, a été rejetée. Le Times approuve vivement cette résolution et condamne la tendance des Irlandais à vouloir tout obtenir de l'Etat et à se désintéresser personnellement des questions économiques qui pourraient facilement être résolues par l'initiative privée. L'organe de la cité reconnaît que le système des voies ferrées en Irlande laisse beaucoup à désirer, mais il trouve que ce n'est pas une raison suffisante pour que l'Etat doive s'en charger quand il serait possible de réorganiser ce système d'une manière suffisante si les Irlandais voulaient seulement s'occuper sérieusement de l'affaire.

Depuis quelques jours les nouvelles d'Espagne constataient à l'unisson que la tranquillité régnait à Madrid, ainsi que dans toutes les provinces où il n'y a pas de bandes carlistes. Quelques journaux parisiens nous apportent aujourd'hui une communication, dont ils n'indiquent pas la source, il est vrai, mais dont le contenu est assez inquiétant pour que l'on puisse conclure, si les nouvelles qu'elle avance se confirment, que cette tranquillité de la capitale n'était que le calme qui précède la tempête. Le télégramme en question affirme notamment qu'une manifestation armée aurait eu lieu le 1^{er} mai à Madrid, qu'elle était commandée par Contreras, qu'elle avait pour but la proclamation de la république fédérale avant la constitution des Cortès. Il paraît enfin que les commandants de la milice de 1869 auraient été emprisonnés, et qu'à Enderlaza les troupes du gouvernement se battaient à la même date avec les carlistes. Ceux-ci auraient réussi à arrêter la circulation des voitures entre Zamarraga et Vittoria.

Les dernières nouvelles reçues à La Haye au sujet de l'expédition d'Atchin sont beaucoup plus satisfaisantes. Le ministre des colonies a communiqué il y trois jours à la Chambre hollandaise que les troupes, après leur attaque infructueuse contre le palais du sultan d'Atchin, n'ont plus été inquiétées et qu'elles se préparaient à s'embarquer sur les bâtiments en rade pour se rendre à Padang, leur point de ralliement. Après avoir fait cette communication, le ministre a annoncé à la Chambre que le gouvernement de Batavia réclamait des renforts de troupes et d'officiers. On sait qu'en vertu de la Constitution des Pays-Bas, l'armée hollandaise ne peut être employée hors du pays sans le consentement des Etats-Généraux et que l'armée des colonies ne se compose que de volontaires.

Voir les dépêches à la fin de la rubrique Dernières Nouvelles.

Allemagne. Le Magdeburger Correspondent écrit savoir que le général de Blumenthal, chef d'un corps d'armée, est désigné pour aller représenter à Stockholm S. M. l'empereur d'Allemagne au couronnement du roi Oscar II.

Autriche-Hongrie. Voici, d'après la Neue freie Presse, quelques détails complémentaires sur la cérémonie d'ouverture de l'exposition universelle: «A 10 heures déjà le public affluait au portail du Sud. De minute en minute la foule devenait plus compacte. Tous les transepts de la rotonde du palais de l'industrie regorgeaient de monde. C'est vers 11 heures que les archiducs et les princesses étrangères commencèrent à arriver. Le premier fut le duc de Cobourg, suivi bientôt des archiducs René, Guillaume, Louis-Victor, Charles-Louis, Ernest, Sigismond, Henri, Albert et Charles-Ferdinand. A midi précis LL. MM. l'empereur et l'impératrice arrivèrent en voiture à six chevaux au portail du Sud, au bruit des salves d'artillerie et aux sons de l'hymne national, joué par sept musiques militaires. A l'entrée du portail leurs Majestés furent saluées par l'archiduc Charles-Louis, protecteur de l'exposition, ainsi que par les vice-présidents et par le directeur général baron de Schwarzh, qui offrit à l'impératrice un splendide bouquet. Immédiatement après l'empereur et l'impératrice arriva le prince héritier Rodolphe avec le comte Latour, son gouverneur. Le prince portait l'uniforme de colonel d'artillerie.

Le prince héritier d'Allemagne et la princesse Victoria étaient aussi en voiture à six chevaux. L'empereur et l'impératrice attendaient leurs augustes hôtes à l'entrée de la rotonde. L'empereur salua le prince Frédéric-Guillaume, qui baisa la main à l'impératrice. L'empereur donna le bras à la princesse Victoria et la conduisit sur la plateforme, où elle fut saluée par l'impératrice. Le prince Rodolphe vint baiser la main à la princesse impériale d'Allemagne, mais la princesse s'en défendit et donna une cordiale poignée de main au jeune prince, qui reçut aussi du prince Frédéric-Guillaume un vigoureux shake-hands.

Le dernier arriv fut le prince de Galles, en grand uniforme. Pour entrer dans la rotonde, l'empereur donna le bras à la princesse Victoria et le prince impérial d'Allemagne à l'impératrice. Venaient ensuite l'archiduc Rodolphe avec le jeune prince Frédéric-Guillaume de Prusse. Lorsque tous les augustes personnages eurent pris place dans la rotonde, eut lieu la cérémonie d'ouverture proprement dite.

Le temps, pluvieux le matin, s'était rasséréné vers midi.

dition allemande dans l'Afrique centrale, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises.

L'expédition est, jusqu'à présent, organisée en commun par les sociétés de géographie de Berlin, Dresde, Leipzig et Munich. La participation d'autres sociétés encore, celle de Hambourg entre autres, est certaine. Le chef de l'expédition est M. le Dr. Gussfeldt et les autres membres sont MM. le professeur Bastian, de Hattorf et de Göttingen. Le premier s'occupera spécialement des déterminations astronomiques, le second des rapports et correspondances, le troisième des collections d'histoire naturelle, et le dernier des levés topographiques.

MM. Gussfeldt et de Hattorf s'embarqueront le 15 et le 30 mai à Liverpool, tandis que M. Bastian et de Göttingen partiront de Lisbonne pour Cabinda, à bord d'un vapeur que le gouvernement portugais met à leur disposition. L'expédition se réunira dans une des factoreries au nord de l'embouchure du Congo, où le professeur Bastian restera à poste fixe pendant que les trois autres voyageurs pénétreront dans l'intérieur du continent africain.

Tout est inconnu dans ces régions; au delà de six milles allemands de la côte tout est mystère. L'expédition sera accompagnée d'une soixantaine de nègres qui devront porter tous les bagages, parce qu'il est impossible d'avoir des bêtes de somme dans ces contrées, à cause du redoutable insecte connu sous le nom de tsetse. Les bagages seront emballés dans des coffres en fer-blanc, à cause des fourmis. Ils pèseront de 50 à 60 livres et seront confectionnés de façon à être portés facilement sur la tête. Pour traverser les cours d'eau, l'expédition aura à sa disposition un canot en caoutchouc, qui se gonfle à volonté et qui, soufflet y compris, ne pèse que 28 livres. Les voyageurs emportent en outre avec eux deux cylindres en gomme élastique destinés à confecturer un radeau.

Les voyageurs seront armés d'excellents fusils se chargeant par la crosse, et ils auront quarante fusils à aiguille pour leur escorte. L'expédition emporte aussi des carabines Minié et des fusils à pierre qui seront distribués en cadeaux aux chefs africains. Ces derniers préfèrent encore le fusil à pierre, parce qu'il n'exige pas de cartouches spéciales ni de capsules. Enfin, tous les voyageurs auront des montres de précision (à ancre) et non des chronomètres, qui, excellents dans les voyages maritimes, ne rendent pas les mêmes services dans les voyages sur terre ferme.

BAVIÈRE. — Il y a eu spectacle-gala le 30 avril au grand théâtre de Munich, en l'honneur du mariage du prince Léopold avec l'archiduchesse Gisèle. Le théâtre était illuminé à giorno. Dans la grande loge royale se trouvaient la princesse Gisèle, le prince Léopold et le prince Luitpold, son père; les autres princesses et princesses de la famille royale occupaient des loges voisines. A l'entrée de leurs Altesses Royales le public s'est levé et a porté un triple vivat à la princesse Gisèle. Tous les ministres, le corps diplomatique, les dignitaires de la cour, les généraux et officiers supérieurs assistaient à la représentation, qui s'est ouverte par un morceau composé pour la circonstance par M. Richard Wagner et par un prologue de M. Schmidt. On a ensuite donné Lalla-Roukh.

SAXE. — Une catastrophe est arrivée à Dresde vendredi passé, 2 mai. La cage de l'escalier d'une maison en construction s'est effondrée tout à coup et a enseveli sous ses débris un assez grand nombre d'ouvriers. Six d'entre eux ont été tués et trois grièvement blessés.

Autriche-Hongrie.

Voici, d'après la Neue freie Presse, quelques détails complémentaires sur la cérémonie d'ouverture de l'exposition universelle: «A 10 heures déjà le public affluait au portail du Sud. De minute en minute la foule devenait plus compacte. Tous les transepts de la rotonde du palais de l'industrie regorgeaient de monde. C'est vers 11 heures que les archiducs et les princesses étrangères commencèrent à arriver. Le premier fut le duc de Cobourg, suivi bientôt des archiducs René, Guillaume, Louis-Victor, Charles-Louis, Ernest, Sigismond, Henri, Albert et Charles-Ferdinand. A midi précis LL. MM. l'empereur et l'impératrice arrivèrent en voiture à six chevaux au portail du Sud, au bruit des salves d'artillerie et aux sons de l'hymne national, joué par sept musiques militaires. A l'entrée du portail leurs Majestés furent saluées par l'archiduc Charles-Louis, protecteur de l'exposition, ainsi que par les vice-présidents et par le directeur général baron de Schwarzh, qui offrit à l'impératrice un splendide bouquet. Immédiatement après l'empereur et l'impératrice arriva le prince héritier Rodolphe avec le comte Latour, son gouverneur. Le prince portait l'uniforme de colonel d'artillerie.

Le prince héritier d'Allemagne et la princesse Victoria étaient aussi en voiture à six chevaux. L'empereur et l'impératrice attendaient leurs augustes hôtes à l'entrée de la rotonde. L'empereur salua le prince Frédéric-Guillaume, qui baisa la main à l'impératrice. L'empereur donna le bras à la princesse Victoria et la conduisit sur la plateforme, où elle fut saluée par l'impératrice. Le prince Rodolphe vint baiser la main à la princesse impériale d'Allemagne, mais la princesse s'en défendit et donna une cordiale poignée de main au jeune prince, qui reçut aussi du prince Frédéric-Guillaume un vigoureux shake-hands.

Le dernier arriv fut le prince de Galles, en grand uniforme. Pour entrer dans la rotonde, l'empereur donna le bras à la princesse Victoria et le prince impérial d'Allemagne à l'impératrice. Venaient ensuite l'archiduc Rodolphe avec le jeune prince Frédéric-Guillaume de Prusse. Lorsque tous les augustes personnages eurent pris place dans la rotonde, eut lieu la cérémonie d'ouverture proprement dite.

Le temps, pluvieux le matin, s'était rasséréné vers midi.

La Gazette de l'Exposition évalue à 20,000 le nombre des personnes réunies le 1^{er} mai dans la rotonde du palais de l'industrie. Naturellement tout Vienne était au Prater. Ajoutons encore qu'après avoir fait grêler pendant trois jours, tous les flacs avaient repris leur service pour le jour de l'ouverture de l'exposition.

France.

Les bruits qui avaient couru sur des négociations entamées en vue d'une évacuation anticipée du territoire commencent à courir. Voici, dit le Temps, des renseignements que les journaux de l'Est ont déjà publiés depuis quelques jours et qui n'ont pas encore été démentis:

«Des négociations sont ouvertes depuis le 9 avril; elles sont relatives à une plus prompte évacuation de Verdun, et, incidemment, à une avance sur les dates fixées par le traité pour la libération totale. Plusieurs conférences ont eu lieu entre M. Thiers et M. d'Armin; toutefois les pourparlers sont plus fréquents entre M. le président de la république et M^{me} de Manteuffel, qui, très-bien accueillie à l'Elysée, emploie toute son influence en Allemagne au profit des départements occupés. Elle est déjà considérée dans le monde diplomatique de Paris presque comme l'ambassadrice en titre et reçoit assez souvent chez M. d'Armin, qui, de son côté, annonce que son séjour à Paris ne sera plus de longue durée.

«M. Bernard, maire de Nancy, a été mêlé assez activement aux négociations. Comme celles qui ont précédé la dernière convention, elles sont conduites avec le plus grand secret. On avait espéré d'abord qu'un premier résultat pourrait être obtenu avant le 27; mais M. Thiers, dans le but d'éviter tout soupçon de pression électorale au bénéfice de M. de Rémusat, n'a rien voulu précipiter; aussi est-ce samedi prochain seulement que l'on présume qu'il pourra informer la commission de permanence des nouvelles concessions consenties par le cabinet de Berlin.»

Le Journal de Montmédy dit que, d'après un bruit qui court en ville, l'évacuation du département des Ardennes sera complètement achevée du 1^{er} au 5 juin prochain, et que les Bavaurois qui tiennent garnison à Montmédy quitteront définitivement cette ville le 4 juin prochain. Cette nouvelle proviendrait des soldats de la garnison, qui l'auraient répétée à plusieurs personnes et auraient même fêté la réception de cet ordre.

D'autre part, une dépêche officielle du ministère de l'intérieur annonçait que l'évacuation de Belfort commencera le 25 mai et sera terminée le 25 juillet.

Le Bien public du 1^{er} mai publie un article auquel le caractère de ce journal donne une importance incontestable. Nous croyons devoir reproduire cet article tout entier à titre d'indice des dispositions du gouvernement.

Les effarements de quelques novellistes peuvent troubler de bonnes gens à l'esprit faible; ils n'ont aucun écho dans le monde politique. On y fait la part de l'imagination trop ardente des uns et de l'intérêt trop évident des autres et l'on reste de sang-froid.

Dans le monde politique on raisonne et l'on réfléchit. Le feu n'est pas la maison, comme on l'a écrit; mais un état nouveau s'est révélé qui crée des nécessités nouvelles.

Nous avons été frappés de la résolution et de la modération, en même temps, des opinions exprimées à ce sujet dans un milieu où l'on pouvait craindre de rencontrer, comme dans certains journaux, de l'irritation ou du découragement. Les conservateurs libéraux sont dans une bonne disposition d'esprit. Ils ne se dissimulent pas le sens général des élections du 27 avril. Elles sont républicaines. Si l'on veut bâtir, il faut le faire sur le terrain de la république. Cette idée, que nous avons toujours soutenue, a inspiré les paroles et les actes du gouvernement; mais jusqu'ici elle était repoussée ou acceptée sous de très-étroites conditions par beaucoup de libéraux.

Les conversions successivement signalées ressortaient autant par leur isolement que par le caractère ou la personnalité des convertis. Les hésitations ont disparu. Si l'on veut bâtir, c'est sur ce terrain; si l'on veut éviter d'être arrêté, renversé peut-être dès le premier pas, si l'on ne veut pas édifier une œuvre éphémère, il faut nettement se placer sur le terrain de la république.

Cela est admis en principe et en fait par nombre d'adhérents jusqu'ici récalcitrants. C'est un grand progrès. C'est une réponse intelligente et loyale aux méfiances de quelques électeurs.

Sur ce terrain doit-on bâtir un gouvernement n'ayant de la république que le nom, excluant le concours des républicains, sorte de vestibule d'une restauration monarchique? Nous n'avons rencontré cette pensée chez personne; nous avons constaté, à côté de sentiments très-conservateurs, mais non pas réactionnaires, la plus grande sincérité dans les intentions. Les esprits droits nous parlent sans libéraux; ils ne révent aucune usurpation, aucune mutilation des libertés et des droits. Ils prétendent, et l'on doit les en approuver, concourir à l'œuvre d'organisation; ils ne prétendent pas l'absorber. Ils ne veulent nullement exclure les républicains de la Constitution et de la direction de la république; mais ils n'acceptent pas davantage l'exclusion dont on voudrait user à leur égard, et ils ont raison.

La France veut la république; elle a exprimé sa volonté; mais elle ne veut assurément pas une république étroite et réservée, une république oligarchique d'où seraient repoussés tous les derniers convertis ou ralliés, c'est-à-dire une fraction de citoyens très importante par le nombre, plus importante encore par la situation de ceux qui la composent.

L'on a souvent relevé les paroles prononcées par M. Thiers à propos de la république; on les traite encore ce matin de finesse dans un journal radical. Ces paroles sont très pro-

fondes cependant. On a pu parfois, il est vrai, par un effort hardi, imposer le gouvernement de quelques-uns au pays; on ne fonde de gouvernement durable qu'avec le pays lui-même, et quand le pays a montré la voie et choisi sa forme de gouvernement, on ne consolide l'œuvre qu'en groupant toutes les bonnes volontés et en donnant aux institutions un caractère conservateur, qui assure la stabilité et sauvegarde les intérêts.

Il y a, croyons-nous, dans l'attitude sage des conservateurs libéraux un symptôme qu'il importe d'opposer aux alarmes de ce que nous appelons sans hésiter la réaction. C'est une distinction qu'il faut faire; elle est des plus utiles. D'une part, des esprits sérieux, libéraux, longtemps attachés par leurs préférences à une autre forme, venant sans crainte, sans arrière-pensée, concourir à l'organisation de la république; de l'autre, les irréconciliables conseillant les moyens empiriques, les violences, les retours en arrière. Cela est rassurant, car les réactionnaires n'ont ni le nombre ni l'autorité.

Cela est rassurant; car, en effet, que pouvaient craindre les citoyens dont le principal souci est la sécurité, le calme indispensables aux affaires? Deux choses: on pouvait craindre d'abord une résistance aveugle, soit de la part du gouvernement, soit de la part de l'Assemblée, aux vœux exprimés par la dernière manifestation du suffrage universel, disons le mot, la réaction, c'est-à-dire la lutte, le trouble, les secousses incessantes.

Or, la réaction n'a que des partisans isolés ou intéressés, quelques esprits faibles ou quelques calculateurs spéculant sur la crédulité de la foule. Tous les hommes sérieux se montrent résolus au contraire à marcher sans faiblesse dans la voie libérale.

On pouvait craindre aussi le découragement, l'abandon, cette attitude dont nous avons, hélas! été trop souvent témoins, et qui consiste à laisser faire, à se laver les mains, à s'abstenir dans une égoïste abstention. Rien de semblable ne s'est produit: les conservateurs sont prêts à entreprendre l'œuvre, à donner leur concours loyal, à la faire sérieuse, durable, nationale. C'est une garantie précieuse et dont tous les républicains réfléchis et impartiaux, dont tous ceux qui veulent faire la république pour la France et non pour eux-mêmes, doivent se féliciter.

M. Paul Leroy-Beaulieu publie dans le Journal des Débats l'article suivant, consacré à la question de l'éducation en France:

L'Académie des sciences morales et politiques a consacré de longues séances à la question de l'organisation d'un enseignement primaire plus élevé, plus pratique, plus spécial en France. Pendant qu'au palais Mazarin les représentants de la science française daignent s'occuper de la constitution de l'enseignement professionnel, commercial, industriel, nos villes les plus importantes cherchent à résoudre ce problème avec leurs propres ressources; elles donnent ainsi une preuve que la vitalité locale n'est pas éteinte, quoi qu'on en dise, dans notre pays, et que les fondations d'utilité publique naissent d'elles-mêmes sur tous les points du territoire, pour peu que l'administration ne juge pas à propos de s'opposer à l'initiative des individus, des municipalités ou des départements.

Il y a plus d'un an et demi, nous avons annoncé aux lecteurs du Journal des Débats la création d'écoles supérieures de commerce et d'industrie au Havre et à Rouen. Nous avons analysé les programmes de ces institutions; vraiment, ils étaient bien conçus: on y trouvait une excellente méthode, un esprit judicieux, toutes les conditions enfin qui rendent une œuvre sérieuse et efficace. Depuis lors il est né des écoles supérieures de commerce à Lyon, à Bordeaux, ailleurs encore. Depuis lors aussi nous avons visité, en compagnie des fondateurs, l'école du Havre, et en assistant aux cours nous avons pu juger combien cet enseignement est substantiel. Aujourd'hui, nous recevons du directeur ces écoles supérieures de commerce et d'industrie de Rouen, M. Bernardini, de nombreux documents sur l'organisation et le fonctionnement des établissements de ce genre dans la capitale de la Normandie. Nous demandons la permission d'attirer l'attention sur ce qui nous paraît nouveau et caractéristique dans ces institutions.

On a créé à Rouen deux écoles supérieures distinctes: l'une pour l'enseignement commercial, l'autre pour l'enseignement industriel. Il est à peine nécessaire de répéter ici que le besoin de ces institutions se faisait depuis longtemps sentir en France. Il est peu de nations aussi laborieuses, aussi industrieuses, aussi économes que la nôtre. Nous n'occupons cependant pas sur la carte du monde la place que nos qualités naturelles auraient dû nous attribuer. Nous n'avons dans les contrées lointaines que peu de comptoirs et de commerçants; nous laissons d'autres occuper et dominer les marchés de l'Orient. Cette inertie, que rien ne justifie, nous signalons à la France: nous ébrançons sans motif l'empire que nous leur pourrions donner; notre industrie aurait infiniment plus d'activité et ferait de plus grands profits si nous savions chercher des clients à l'extrémité du globe; enfin la paix sociale serait plus ferme et moins précaire si les jeunes gens de nos classes moyennes voyaient s'ouvrir devant eux des carrières plus stables, plus lucratives, plus indépendantes que les positions gouvernementales, si l'ambition vague du grand nombre se transformait en esprit d'entreprise. Voilà ce qu'on pense quelquefois, et, mettant immédiatement la main à l'œuvre, sans implorer cette idée immobile qu'on appelle l'Etat, ils ont résolu de créer eux-mêmes cet enseignement supérieur du commerce et de l'industrie dont l'utilité était manifeste. Il fallait, en effet, que ce besoin fût bien réel pour que la même pensée s'emparât à la fois des centres manufacturiers ou commerciaux les plus divers, tels que Rouen, le Havre, Lyon, Bordeaux.

Il s'est constitué à Rouen une Société civile au capital de 250,000 fr. pour le développement en Normandie de l'enseignement commercial et industriel. Ainsi, non-seulement l'Etat, mais le département et les municipalités n'ont en aucune part dans la fondation de cette œuvre. Elle était essentiellement privée. Peu de temps après, il est vicié, la municipalité de Rouen, et nous l'en félicitons, est intervenue par des subventions; mais enfin, à sa naissance, la fondation a été essentiellement privée. Quand la Société civile a eu réuni son capital, la ville de Rouen lui a prêté un hôtel acheté 135,000 francs pour y installer les deux écoles, celle de commerce et celle d'industrie. En outre, la même ville a dépensé plus de 20,000 fr. pour la construction d'un laboratoire de chimie industrielle, de teinture et d'impression: les frais d'installation intérieure de ce laboratoire, qui s'élevèrent à environ 20,000 fr., restent à la charge de la Société civile. Voilà, croyons-nous, un excellent système de coopération entre les associations libres et les municipalités; c'est à celles-là qu'il appartient de faire le plan et les premiers fonds; les villes ne doivent intervenir que lorsque l'œuvre est avancée, et leurs subventions ne doivent servir que d'appoint: c'est ainsi que l'on procède dans les

pays qui sentent à la fois le prix et l'insuffisance de l'initiative privée; on laisse à celle-ci l'honneur des efforts initiaux et de la pensée première, on vient ensuite à son secours; c'est la pratique de la célèbre maxime, si répétée et si oubliée: « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

L'école supérieure de commerce et l'école supérieure d'industrie de Rouen, quoique distinctes par les études, ont cependant beaucoup de points communs. L'une et l'autre ont été modelées sur leurs aînées de Mulhouse et d'Anvers; mais ce ne sont pas des imitations serviles, elles ont subi la loi du progrès, et, venant des dernières, il est naturel qu'elles offrent quelques innovations et quelques perfectionnements dans le programme des cours.

Ces écoles s'adressent à la classe moyenne; car les frais d'études y sont notablement plus élevés que dans les lycées: à l'école supérieure de commerce, la rétribution est de 600 francs, et à l'école supérieure d'industrie, de 700 fr. par an; or, ce sont des externes. Nos lecteurs savent combien nous sommes sympathique à la séquestration de l'enfance et de l'adolescence; nous applaudissons donc de grand cœur à la fondation d'écoles qui échappent à cette funeste organisation de l'internat. Il est clair que les familles qui peuvent payer ces frais d'études doivent être fort à leur aise: nous espérons que dans quelques années le nombre des aspirants fonctionnaires, des hommes d'Etat en herbe et des avocats sans causes sera assez notablement diminué par la concurrence que les professions industrielles et commerciales feront aux carrières dites libérales qui sont aujourd'hui si déplorablement encombrées.

Le minimum d'âge pour l'admission est de quinze ans à l'école de commerce et de seize ans à l'école d'industrie: les cours durent deux années dans la première et trois années dans la seconde. Voici comment est organisé l'enseignement dans chacune de ces institutions. A l'école de commerce, les études comprennent le *bureau commercial*, c'est-à-dire l'apprentissage du commerce par des opérations simulées; les élèves sont divisés en groupes, qui se conduisent les uns envers les autres comme s'ils faisaient des affaires réelles; ils achètent et ils vendent, ils font la banque, ils expédient des navires, ils correspondent, ils commissionnent, ils assurent, en un mot ils se livrent aux opérations les plus variées et les plus complexes. Cette organisation ingénieuse n'est d'ailleurs pas nouvelle, on la retrouve dans toutes les écoles de ce genre. Le *bureau commercial* est le fond de l'enseignement de l'école de commerce; sur trente et une heures de classes par semaine, il en prend onze. Le reste est occupé par la géographie commerciale, l'histoire générale du commerce et de l'industrie, la législation commerciale, l'économie politique, l'étude des marchandises que l'on subdivise en chimie commerciale et en histoire naturelle et microscopique commerciale; l'étude de la langue anglaise est de rigueur, ainsi que celle d'une des trois langues suivantes, au choix de l'élève, l'allemand, l'italien, l'espagnol.

Est-il nécessaire d'insister sur les mérites de cet enseignement varié? La géographie commerciale est une des connaissances les plus utiles, les plus attrayantes et les moins répandues en France. La science des productions de chaque pays, des mœurs et des usages des populations, de la nature et des moyens d'échange, des grandes routes du commerce, cette science-là élève et nourrit l'esprit, arrache l'homme à l'étroit horizon de sa localité et donne en même temps au futur négociant des notions indispensables à l'exercice du commerce international et qu'il n'obtiendrait plus tard que d'une manière incomplète et au prix de beaucoup de mécomptes.

L'école de commerce de Rouen ne prétend pas avoir innové dans la plupart des clauses de son programme: elle réclame cependant une sorte de droits d'invention sur deux points, en ce qui concerne le cours de microscopie commerciale et le cours de tarifs de chemins de fer. Chacun sait combien notre siècle est devenu subtil et artificieux par la sophistication des marchandises. L'apparence et la réalité ne sont plus deux choses qui vivent d'accord et qui marchent toujours ensemble: celle-là est devenue souvent une intrigante à laquelle on ne peut prêter aucune confiance. Il faut donc apprendre aux futurs commerçants et aux futurs industriels à se mettre en garde contre la physionomie des marchandises, à en vérifier les propriétés, l'origine et la valeur. Comme il y a un art et une science de la fraude, il faut bien qu'il y ait une science et un art de la vérification. Les élèves de l'école supérieure de commerce de Rouen apprennent à reconnaître par la chimie, la physique, l'histoire naturelle et le microscope, la nature réelle des marchandises. Ce contrôle à l'aide du microscope est un procédé d'une importance incontestable. Depuis son nombre d'années, la ville de Rouen s'est fait une grande réputation scientifique par les travaux microscopiques qui sont sortis de son musée d'histoire naturelle: un Rouennais, M. Pouchet, s'est acquis dans ce genre de recherches une renommée européenne; il est donc naturel que cette ville ait pensé à généraliser l'emploi du microscope dans l'enseignement et dans la pratique commerciale.

On l'ignore pas, d'un autre côté, combien compliqués, obscurs, inextricables sont les tarifs de chemins de fer: pour des profanes, ce sont les grimoires. Les commerçants et les industriels n'ont jamais pu bien pénétrer les arcanes de ces chefs-d'œuvre de l'esprit de subtilité et de complications. Il faut une initiation pour se retrouver au milieu de ce labyrinthe. Cette initiation se fait pour les jeunes Rouennais à l'école supérieure de commerce.

Nous ne parlerons guère de l'école supérieure d'industrie; elle comprend un enseignement général, tel que les études de mathématiques, de physique, de chimie, de géographie, et un enseignement spécial tel que les études de construction et d'établissement des machines, de mécanique des filatures et des tissages, de teinture et d'impression. On se propose dans cet établissement de former des ingénieurs industriels, c'est-à-dire des hommes qui aient plus d'instruction théorique que les contre-maîtres et qui puissent être d'intelligents directeurs de travaux d'usine.

Nous nous sommes assez longtemps arrêté sur les deux établissements de Rouen. Le modèle nous paraît bon. Ce genre de coopération d'une association libre et de la municipalité d'une grande ville est d'un excellent exemple. Nous n'avons pas besoin de dire que cet enseignement commercial et industriel doit varier suivant les régions et les villes; voilà pourquoi l'Etat n'a rien à faire en cette matière.

Qu'on ne lise à sa besogne, qui est assez vaste et assez lourde; qu'on ne grossisse pas de chef son budget dont les proportions deviennent chaque jour de plus en plus formidables; qu'on lui permette de disposer de tous ses fonds pour l'enseignement scientifique et l'enseignement littéraire supérieurs, qui sont dans un état de véritable délabrement. L'utilité des fondations pratiques pour l'enseignement commercial et industriel est tellement visible, que tous les centres manufacturiers se piquent d'honneur pour créer cette instruction à leurs frais: elle n'en vaudra que mieux.

Il y a un écueil contre lequel ces sortes d'établissements risquent d'échouer, c'est de prendre l'enfant trop jeune et de le spécialiser

trop tôt. Les deux écoles de Rouen ont évité ce danger. A quinze et à seize ans, l'esprit de l'enfant peut avoir reçu une assez forte instruction générale, du moins si cette instruction est donnée suivant une bonne méthode. Sous l'ancien régime, on avait beaucoup de temps d'études classiques, on quittait le collège à cet âge. Il faut bien se garder de sacrifier les études générales à l'apprentissage spécial; mais, quand celui-ci ne vient pas trop tôt, il a une excellente influence sur l'esprit déjà ouvert des jeunes gens et il les transforme en hommes.

L'élection de M. de Viel-Castel a eu lieu le 1^{er} mai à l'Académie. Il a été élu par 21 voix sur 22 votants.

Le nouvel académicien est né avec le siècle, en 1800. Il a d'abord été diplomate, et a exercé les fonctions de secrétaire aux ambassades d'Espagne et de Vienne. En 1829, il a été attaché à la direction politique au ministère des affaires étrangères. Il est commandeur de la Légion d'honneur depuis 1843.

M. de Viel-Castel a écrit une importante *Histoire de la Restauration*, et publié de nombreux articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, notamment sur le théâtre espagnol.

La République française dit savoir que le colonel Gaillard vient d'être nommé attaché militaire à l'ambassade de France à St-Petersbourg. Il partira dans quelques jours pour se rendre à son poste.

Le ministre de la marine a reçu le 1^{er} mai la nouvelle que Noury, l'assassin du général Bréa, vient de mourir à Cayenne.

L'Égalité et le Petit Marseillais publient le procès-verbal suivant:

« A la suite de la publication d'un mémoire adressé à la commission d'enquête sur le 4 septembre, par M. Germain Nicolas, ex-colonel de la garde nationale, M. Maurice Rouvier, député des Bouches-du-Rhône, ayant considéré certains passages de ce mémoire comme outrageants, tant à son égard qu'à celui des fonctionnaires dont il fut le collaborateur, a chargé, le 28 avril 1873, les soussignés de se rendre auprès de M. Germain Nicolas pour le sommer de faire la preuve des imputations calomnieuses contenues dans sa déposition; à défaut, d'exiger une rétractation ou une réparation par les armes.

Après avoir exposé les motifs de leur visite à M. Germain Nicolas, les soussignés ont reçu de lui la déclaration suivante, qu'ils ont acceptée sous réserve:

« Je déclare n'avoir jamais eu l'intention ni la pensée de porter atteinte à l'honorabilité, ni à la vie privée de M. Rouvier, ni d'aucune des personnes ayant rempli à la préfecture de Marseille des fonctions publiques après le 4 septembre, et qui pourraient se croire visées par la publication du mémoire de la commission d'enquête sur les événements de Marseille qui ont suivi le 5 septembre, lequel mémoire contenait ma déposition publiée par la presse.

Marseille, le 23 avril 1873.

« Signé: GERMAIN NICOLAS. »

« M. Maurice Rouvier ayant jugé insuffisants les termes de la déclaration qui précède, les soussignés ont dû se mettre de nouveau en rapport avec M. Nicolas pour lui demander une rétractation formelle.

« M. Nicolas a complété sa déclaration par le paragraphe suivant:

« En conséquence, je déclare retirer tout ce qui dans ma déposition peut être considéré comme une accusation contre l'honneur de ces personnes.

« Signé: G. NICOLAS. »

« Ex-chef de bataillon à l'armée des Vosges, chevalier de la Légion d'honneur. »

La première chambre de la cour de Rennes a commencé, dans son audience du 29 avril, l'expédition d'un affaire remplie d'intérêt, tant à cause de la question qu'elle soulève que par l'heureux événement auquel elle se rattache. Il s'agit de l'affaire de M. Levaillie, ancien préfet du Finistère, démissionnaire du 4 septembre.

Tous les journaux ont rapporté, en octobre 1870, le sinistre de Pont-aux-Français. La famille de M. Levaillie, passant la belle saison à Benodet, avait dirigé une de ses promenades, le 10 octobre 1870, vers la pointe de Pennarich; M. Levaillie, sa femme, sa fille âgée de neuf ans, M^{me} Dresch, son fils et sa fille, et M^{lle} Bonnemain, confiants dans la sérénité du temps, s'étaient avancés jusqu'à l'extrémité d'une roche dominant les flots. Ils jouissaient du spectacle de la mer, quand une ennoie lame, dite *lame de fond*, s'éleva tout à coup du pied de la roche et balaya à la fois cinq victimes: M^{me} Levaillie, M^{lle} Dresch, le jeune Dresch, formant un premier groupe; M^{me} Bonnemain et M^{lle} Levaillie, assises quelques mètres plus loin.

La mer ramena les jours suivants trois cadavres, parmi lesquels celui de M^{me} Levaillie, portant la trace de certaines contusions, et celui de M^{lle} Levaillie, encore couvert de tous ses vêtements.

La question déferée au tribunal de Quimper, et aujourd'hui à la cour d'appel, est de savoir laquelle est présumée avoir survécu, de la mère, âgée de trente ans, ou de la jeune fille, âgée de neuf ans. Si M^{me} Levaillie a péri la première, elle a transmis sa succession à sa fille, décédée immédiatement après elle, et celle-ci a transmis à son tour à son père ses droits successoraux pour moitié. Si au contraire il est jugé que M^{lle} Gabrielle Levaillie a dû succomber la première, M^{me} Levaillie a transmis sa succession à ses héritiers légitimes, qui sont sa mère pour un quart, ses frères et ses sœurs pour les trois autres quarts.

Faut-il, dans cet accident, fixer l'ordre des décès suivant les présomptions à déduire des circonstances du fait, circonstances qui n'apportent, du reste, avec elles, que de vagues renseignements; ou, s'il y a doute, doit-on admettre les présomptions déduites par la loi elle-même, à raison de la force et de l'âge des victimes?

Le tribunal de Quimper, ne rencontrant aucun indice suffisant dans les circonstances de l'accident, a appliqué les art. 720 et suivants du code civil. Il a présumé que M^{me} Levaillie, âgée de trente ans, avait dû survivre à sa fille, âgée de neuf ans. C'est ce jugement qui est aujourd'hui soumis à l'examen de la cour.

NÉCROLOGIE. — Le cardinal Billet est mort le 30 avril à Chambéry. Il était entré dans sa quatre-vingt-onzième année.

M^{me} Thierret, actrice très connue à Paris, vient de mourir à Paris le 1^{er} mai.

Grande-Bretagne. (Corresp. part. du JOURNAL DE ST-PETERSBOURG.) Londres, 1^{er} mai.

La question de droit des femmes, qui en Russie a donné lieu à tant de discussions et de controverses, et qui même a fait naître un genre de littérature où la supériorité de la femme est mise en relief, a failli recevoir hier un soulagement inattendu.

Le Parlement avait à se prononcer sur le projet de loi de M. Jacob Bright tendant à rien moins qu'à accorder aux femmes le droit de voter. Après des débats aussi sérieux au fond que légers en apparence par leur forme de spirituelle plaisanterie, le bill du *Women's Disabilities* a reçu la sanction suivante: 155 voix ont accordé à la femme les droits civiques; 222 la lui ont refusée. Si donc la femme reste dans un état d'infériorité au point de vue des droits civiques, elle n'est pas éloignée de prendre sa revanche, et pour peu qu'aux prochaines élections il se glisse quelques libéraux dans la Chambre des Communes, vous verrez que la femme sera électeur (ou électrice, comme vous voudrez).

Les anecdotes n'ont pas manqué pendant cette séance, et l'on a beaucoup ri et de bien bon cœur; mais le plus terrible coup porté au projet de loi de M. Jacob Bright a été celui de M. Leatham. Sans contester les aptitudes féminines au vote, il a dit que si elles pouvaient voter, elles pouvaient être éligibles. Peut-être, a-t-il dit, la Chambre des Communes aura-t-elle une charmante ministre des travaux publics, ou bien une aimable et séduisante maîtresse générale des postes, mais que pensez-vous qu'il arrivât si l'atorney général allait enlever votre sollicitor générale? et comment marcherait les affaires de l'Etat quand la première ministre fera ses couches?

Ces paroles ont soulevé une tempête même parmi les 155 chevaliers du vote des femmes: le bill de M. Bright ne s'en est pas relevé.

De grands préparatifs se font pour la réception du shah de Perse à Londres. Cette visite se terminera, vous le savez, très probablement par la signature de traités dont l'importance n'échappera à personne. Chemins de fer, canaux, télégraphes, manufactures, banques, comptoirs de commerce, tout devient l'apanage des Anglais, qui ont réuni des capitaux considérables et formé une puissante association industrielle pour exploiter la Perse, sur laquelle ils ont jeté leur dévolu. Déjà le baron Reuter a le télégraphe et M. Merton la Banque de Perse. Les Anglais ne demandent rien que les monopoles et ils fournissent tout, les capitaux comme les ouvriers et le matériel nécessaire pour l'accomplissement de tous ces projets.

Le procès Tichborne, qu'on disait devoir durer très longtemps, est déjà assez avancé, et il est probable que nous ne tarderons pas à en connaître le résultat. Il s'agit d'un héritier d'une immense fortune, qui au moment où tout le monde le croyait mort depuis longtemps à la suite d'un naufrage, a fait tranquillement sa réapparition et a réclame les quelques millions de livres sterling qui lui reviennent.

Comme bien vous le pensez, ce revenant a été très-gênant et très-mal reçu, et on n'a rien eu de plus pressé que de déclarer que c'était un faux Tichborne, un misérable imposteur. En ce moment, le procès emprunte un caractère de gravité réelle à la situation dans laquelle le prétendant peut se trouver, car s'il perd son procès il sera considéré comme faussaire et parjure et encourra une peine de 5 à 10 ans de travaux forcés. Les charges sont lourdes contre lui, car des gens qui ont vécu avec le jeune Tichborne, et qui l'ont élevé, viennent jurer qu'ils ne connaissent pas l'homme qui dit s'appeler Tichborne et hier encore deux prêtres français sont venus dire que c'était un mensonge odieux que de soutenir les fables dont il était si prétentieux.

Après une brillante éducation, il se trouve qu'il ne sait plus rien, qu'il ignore la géographie tout aussi bien que la langue française, qu'il parlait très-bien, et qu'enfin il croit que Virgile était grec et Homère français. C'est la maladie, dit-on, qui a affecté son cerveau. Mais voyez mon tatouage sur le bras, répond-il, n'est-ce pas le tatouage que portait Tichborne? Oui! lui dit-on, c'est vrai, vous avez un tatouage sur le bras; seulement, ce n'est pas celui de Tichborne, car il n'était pas disposé de cette façon-là. Bien des gens croient que c'est le véritable Tichborne, victime d'une abominable conspiration; mais presque tous disent qu'ils ne voudraient pas être dans sa peau, parce que sans doute il perdra son procès.

Il a paru hier à l'imprimerie royale un livre très intéressant pour le commerce, quoiqu'il soit publié spécialement pour les personnes qui exposent leurs produits à Vienne. C'est le tarif des douanes autrichiennes arrangé en groupes d'après la classification de l'exposition, avec une table alphabétique et des tableaux comparatifs des poids, mesures et monnaies; le tout accompagné du traité de commerce et des documents officiels ayant trait aux dessins et marques de fabrique.

Hier également a paru la traduction en anglais de l'ouvrage du fils de l'ancien ministre des finances anglais, M. de Pleuer, sur la législation anglaise des manufactures. (*The English factory legislation*), dont la traduction est due à D^r Weinmann, commissaire général de l'exposition.

L'interdit dont avait été frappé le livre du comte de la Chapelle, renfermant les mémoires posthumes de Napoléon III, a été levé en France. Le gouvernement de M. Thiers a compris que c'était une maladresse que de pousser la terreur de la restauration napoléonienne jusqu'à un point de proscrire un livre d'histoire militaire.

CHAMBRE DES COMMUNES. Séance du 29 avril.

LORD C. HAMILTON propose une résolution en faveur de l'achat des chemins de fer irlandais par l'Etat. Toutes les classes de la société en Irlande, déclare l'orateur, sont favorables à sa proposition, qu'il recommande à la Chambre, non dans l'intérêt des compagnies ni des actionnaires, mais dans celui de la population.

Le système actuel d'administration des chemins de fer irlandais n'a pas développé le commerce du pays, ni satisfait aux besoins du peuple sous le rapport des communications à bon marché. Les prix des places de troisième classe sont si élevés qu'ils empêchent les personnes peu aisées de voyager, et ceux des transports des denrées sur les divers marchés des pays si exorbitants, que bien des producteurs ont abandonné les chemins de fer pour reprendre les expéditions par les anciennes routes.

L'ORONOR DON appuie la résolution en faisant remarquer que l'opération ne saurait, en aucun cas, être onéreuse pour la Grande-Bretagne, puisque, d'après les termes de la proposition, l'Irlande seule serait responsable des conséquences financières de la mesure.

M. GOLDSMITH est d'avis que la population irlandaise a assez d'influence sur les compagnies pour engager celles-ci à modifier l'administration, s'il est vrai que, par des modifications de tarif, il soit possible d'améliorer le

sort de la population irlandaise. Prétendre qu'elle n'a pas cette influence, c'est fournir un argument sérieux aux adversaires du *Home rule*. Les chemins de fer irlandais ne sauraient être achetés pour moins de quarante millions, bien qu'ils n'en valent pas plus de vingt-cinq.

M. GLADSTONE. Le gouvernement ne voudrait s'immiscer dans une exploitation qu'à la dernière extrémité; mais je ne suis pas de l'avis de ceux qui pensent que parce qu'il aurait acheté les chemins de fer irlandais il serait obligé d'acheter tous les autres chemins du pays, tant en Ecosse qu'en Angleterre. Le système d'exploitation suivi en Irlande est certainement vicieux; ce système n'est pas favorable au développement du commerce; le grand nombre d'administrations qui existent et qui exigent un personnel considérable et rendent les exploitations comparativement beaucoup plus onéreuses pour chacune d'elles que si quelques sociétés seulement étaient en possession de toutes les lignes.

Je ferai remarquer cependant que le Parlement n'a pas été saisi d'un plan qui montre à quelles sources irlandaises il serait possible de puiser les fonds nécessaires à l'achat des chemins de fer irlandais. Pendant quelques années au moins les conséquences de l'opération seraient lourdes, et on ne nous a pas dit comment on pourrait s'y prendre pour faire supporter la charge à la population.

Les compagnies des chemins de fer irlandais, par contre, se sont tenues jusqu'ici sur la défensive, et à la moindre velléité que manifesterait le gouvernement de prendre l'initiative de l'achat des lignes, une hausse considérable se produirait sur les cours.

La proposition, de plus, ne doit pas être considérée seulement au point de vue financier. Une autre difficulté se présente: si le gouvernement achète les lignes, il faut qu'il les exploite, et je suis d'avis qu'il serait à peu près impossible à l'Etat d'exploiter les chemins de fer.

Le gouvernement pourrait, dira-t-on peut-être, affermer les chemins de fer, mais ce système deviendrait impraticable sur une vaste échelle, outre que l'Etat ne possède aucun département ministériel ayant assez de capacités spéciales pour s'occuper d'une besogne aussi compliquée que celle que créerait l'administration de toutes les voies ferrées d'un pays.

Si le grand nombre de petites administrations de chemins de fer qui existent en Irlande s'entendaient pour se réunir en quelques groupes bien combinés, il serait facile d'économiser cinquante mille livres par an sur les frais du personnel. D'autres mesures pourraient être prises pour favoriser le développement du trafic et amener la réduction des tarifs: par exemple, l'intervention de l'Etat pour garantir les emprunts contractés en vue de la création de voies nouvelles, emprunts qui ne sauraient se réaliser aujourd'hui qu'à des conditions très-onéreuses. Mais il faut bien qu'on sache que le gouvernement est bien décidé à ne prendre aucune initiative et qu'il ne s'occuperait de la question qu'à la demande des compagnies elles-mêmes.

J'engage la Chambre à repousser la proposition.

M. M'LAUREN se déclare satisfait des paroles du premier ministre et critique la rédaction de la proposition, qui s'occupe trop superficiellement du côté financier de la question.

LE COLONEL BARTLETT dit que le meilleur moyen de rendre les chemins de fer irlandais rémunérateurs, serait de procurer aux constructeurs des fonds à des conditions faciles. Les charges aujourd'hui sont excessivement lourdes, parce que l'argent à l'aide duquel les voies ferrées ont été établies a coûté trop cher.

M. DELAHUNTY est d'avis que M. Gladstone a exagéré les difficultés de l'administration des chemins de fer par l'Etat.

M. SCLATER BOOTH approuve la proposition du gouvernement de garantir les emprunts pour la construction de chemins de fer en Irlande; il regrette seulement que le gouvernement n'ait pas fait connaître plus tôt ses bonnes dispositions à cet égard.

M. BALL montre par ce qui se passe à l'étranger que l'exploitation par l'Etat peut être très utile à la population en général sans être désavantageuse au gouvernement. Les gouvernements de France, d'Allemagne et de Belgique possèdent des chemins de fer, et aucun d'eux n'a perdu de l'argent en les exploitant.

Le gouvernement anglais, qui exploite le service des postes, ne pourrait-il donc pas exploiter aussi le service des voies ferrées? L'exploitation par l'Etat a ceci de bon qu'elle envisage l'intérêt général, tandis que l'exploitation par les compagnies ne recherche que l'intérêt des actionnaires.

M. LAING est d'avis que l'administration des chemins de fer irlandais par l'Etat n'offrirait pas de difficultés insurmontables.

M. WILSON-PATTEN approuve le gouvernement de ne prendre aucune initiative et d'attendre les propositions que pourraient lui faire les compagnies.

La proposition de lord Hamilton est repoussée par 197 voix contre 65.

Le roi et la reine des Belges, ainsi que leur suite, sont arrivés le 29 avril après-midi au palais de Buckingham. Lord Torrington a accompagné leurs Majestés depuis Douvres. Le prince Chrétien de Schleswig-Holstein attendait le roi et la reine des Belges à la station de Charing-Cross et les a accompagnés jusqu'au palais, où leurs Majestés ont été reçues par le vicomte Sydney, lord chambellan de la reine Victoria.

À M. le duc de Madrid et à son secrétaire, le caractère d'actes semblables, et le danger à s'en abstenir, puisque la Suisse, et le canton de Genève en particulier, ne pourraient les tolérer sur leur territoire; le cas de récidive pouvait évidemment avoir pour conséquence l'interdiction au duc de Madrid de séjourner ultérieurement dans notre canton.

D'un autre côté, dans le courant du mois de juillet, il vint à la connaissance de l'autorité genevoise qu'un Espagnol, nommé don Juan Roccaberti de Dameto, portait le titre de chambellan, faisait des enrôlements pour le compte de don Carlos.

Une enquête fut ouverte, dont le résultat fut transmis au département fédéral de justice et de police.

Celui-ci répondit que cette affaire devait être déferée aux tribunaux genevois jugeant en application de la loi fédérale sur les enrôlements en Suisse pour le service étranger.

M. le juge d'instruction fut chargé des poursuites, et un mandat d'amener lancé; mais avant qu'il atteignit M. de Dameto, celui-ci était parti de Genève et s'était rendu à Paris.

Ces jours derniers, l'attention de la police genevoise se trouva de nouveau dirigée sur ce qui se passait dans la campagne du Bocage, occupée, près du Grand-Saconne, par M^{me} la duchesse de Madrid. En particulier, des renseignements qui lui étaient parvenus dans la journée de samedi portaient à sa connaissance qu'une pièce d'artillerie de montagne était emballée dans cette maison de campagne avec un soin tout particulier et devait être expédiée, le lendemain dimanche, du côté de la France par le train express. Si ce fait était vrai, il était bien évident qu'il sortait au premier chef des conditions que les autorités fédérales et cantonales devaient mettre au séjour sur la frontière suisse de M. le duc de Madrid et de sa famille. Des agents passèrent la nuit de samedi à dimanche et la matinée de dimanche en observation autour de la campagne du Bocage et constatèrent que rien de suspect, durant ce temps, n'avait été acheminé de là vers la gare.

Vers dix heures et demie du matin, M^{me} la duchesse de Madrid sortit avec une dame d'honneur et une voiture contenant un certain nombre de coffres et de malles; comme il fallait craindre que le colis suspect ne se trouvât dans ce bagage, et que dans ce cas il fallait avoir le temps de le saisir à la gare avant son départ, M. le commissaire de police Duvaillard, avec M. Koch, inspecteur de police, et quelques agents du service de sûreté, demandèrent à parler à M^{me} la duchesse ou à son représentant. La personne qui lui répondit se trouva être précisément le chambellan don Juan Roccaberti de Dameto, et, comme il était encore sous le coup du mandat d'amener qui avait été décerné contre lui, il fut arrêté par les agents.

Celui-ci allèrent directement à l'endroit où, d'après leurs informations, devait être le canon qui leur avait été dénoncé, c'est-à-dire dans la salle de billard; ils y trouvèrent en effet deux caisses, d'un volume et d'un poids considérables, prêtes à être expédiées; elles furent saisies, transportées à Genève, et déposées au département de justice et de police.

Le Conseil fédéral, avisé immédiatement par dépêche de ce qui venait de se passer, répondit qu'il s'occuperait dès le lendemain de cette affaire, et qu'en attendant nouvel avis M. de Dameto devait être maintenu en état d'arrestation.

Hier, dans l'après-midi, il a été procédé à l'ouverture des deux caisses dont nous avons parlé. Dans la première, se trouvait une bouche à feu en acier fondu de la grandeur et du calibre d'une pièce de montagne; elle était garnie à chaque extrémité, c'est-à-dire à la bouche et à la culasse, de frettes en fer d'une assez forte saillie et de faux tourillons du même métal placés dans des sens de l'axe de la pièce, qui, combinés avec une caisse métallique carrée enveloppant la partie centrale de la volée et les tourillons, donnaient à l'ensemble assez bien l

tout lieu de craindre que le mal ne s'arrête pas là.

Espagne.

On lit dans la Discussion, organe fédéraliste : « Une espèce de manifestation armée s'est présentée le 26 aux portes du ministère de l'intérieur, demandant que M. Pi y Margall reçoive ses corymbes. Il les reçut, en effet, comme il a l'habitude de le faire, avec quiconque désire le voir, et bien que nous ne sachions pas officiellement ce qui s'est passé dans l'entrevue, on raconte qu'au lieu de lui exposer des griefs, de lui donner des indications ou de lui demander quelque chose de juste et de possible, il lui dit d'écouter les volontés : à savoir qu'il proclame la république fédérale es abrégé, qu'on suspende les élections et qu'on modifie le ministère, sans doute pour que quelques-uns des citoyens sollicitants aient l'honneur de gouverner les destinées de l'Espagne. On ajoute que cet ordre était conçu dans un sens comminatoire. »

La República democratica annonce dans les termes suivants l'abandon de ses amis politiques aux prochaines élections :

« Nous donc, vu la situation du pays ; étant connues l'impuissance et la mauvaise volonté du gouvernement ; en présence de l'attitude despotique, arrogante et intransigeante ; après avoir consulté l'opinion de nos hommes les plus éminents et les plus autorisés, nous déclarons en leur nom, et au nom du parti qui a mis sa confiance en eux, que nos amis politiques ne peuvent, ne doivent pas se rendre aux urnes, ni comme candidats, ni comme électeurs. »

On sait que la República democratica est l'ancienne Tertulia, organe de M. Ruiz Zorrilla. Ce qui prouve que dans le camp des radicaux la dissolution forcée de l'Assemblée a jeté le mécontentement et la consternation, c'est la suite de l'article où l'organe démocratique dit que les hommes de son parti traceront à ce dernier la ligne de conduite à suivre le jour où il n'y aura plus de folles, ni sèches, ni détracteurs, ni listes de proscription et de mort ; lorsque l'absolutisme rouge de Marat et des Robespierre aura eu son terme ; lorsque, enfin, notre parti se réunira pour protester solennellement contre le coup d'Etat, contre la dissolution de la commission de permanence, contre ces événements qu'on n'a jamais vus dans notre patrie, qui ont été la mort de la république, de la liberté et du système parlementaire. »

El Eco de Espana, alphonstise, trace un tableau navrant de la situation. D'après lui, l'Espagne glisse sur une pente qui doit la mener fatalement à la Commune. De la république unitaire, elle tombera dans la république fédérale, et bientôt cette dernière aura un caractère socialiste. L'impulsion est donnée ; les républicains ministériels, en voulant arrêter le mouvement, passeront pour des réactionnaires. Le 11 février a mis un terme à la monarchie et à la Constitution ; le 24 février, on a expulsé les radicaux du gouvernement ; le 24 mars, on a expulsé l'Assemblée, et le 23 avril, on a expulsé la commission permanente. L'œuvre de la destruction avance, avance toujours.

Qu'y aurait-il donc d'étonnant, se demande El Eco, à ce que les fédéralistes méditent aujourd'hui l'expulsion des républicains officiels, pour être expulsés à leur tour par les fédéraux socialistes, qui à leur tour encore devront céder la place aux communistes ? L'image de la situation, c'est un jeu de cartes placées debout les unes à la suite des autres. Un léger coup suffit, et la dernière fait tomber toutes les autres.

La proclamation suivante était affichée sur les murs de Madrid le 27 avril :

D. Nicolas Estévez, gouverneur civil de cette province, fait savoir :

« Que l'honneur de la démocratie était intéressé à ce que nul excès ne souille la majorité de sa victoire, et comme il convient aux intérêts de la province et de la révolution que le gouvernement et les autorités puissent consacrer tout leur temps au développement des réformes réparatrices et révolutionnaires, je prévois tout le monde, sous la responsabilité de chacun, de ce qui suit :

1° Les agents de mon autorité protégeront dans leur droit tous les citoyens qui, se conformant aux prescriptions de la loi, font des manifestations dans un sens quelconque.

2° Toute manifestation qui, étant armée, paraît une intimidation, sera immédiatement dissoute par les agents de mon autorité.

3° Ceux qui pénètrent sans autorisation d'une autorité compétente dans le domicile inviolable d'un de leurs concitoyens, seront déferés immédiatement aux tribunaux de justice.

4° Tous les vecinos (habitants voisins) qui n'appartiennent pas aux bataillons organisés, voudront user d'armes à feu, se soumettront, sous leur plus stricte responsabilité, à ce qui est prévu pour ce cas dans les lois en vigueur.

Madridiens ! Si dans les moments de l'indignation la plus naturelle et la plus juste vous avez été généreux et magnanimes envers les vaincus, vous ne souffrirez pas votre victoire par des actes répréhensibles de vengeance ; si, dans les heures du danger, vous avez appuyé le pouvoir exécutif, en secondant avec patriotisme et valeur ses énergiques dispositions, vous prêterez certainement aussi votre concours pour terminer l'œuvre commencée.

Ainsi l'espère votre concitoyen et gouverneur NICOLAS ESTÉVEZ.

Madrid, 27 avril 1873.

Amérique.

ÉTATS-UNIS. — Les négociations de paix entamées et patiemment poursuivies avec les Modocs ont eu un terrible dénouement. Après plusieurs jours de pourparlers qui semblent n'avoir eu pour but de la part des sauvages que de gagner du temps pour mûrir leurs desseins et préparer leurs plans, le capitaine Jack et ses hommes ont attiré le général Canby et les commissaires de paix dans un guet-apens et les ont traités avec une cruauté sans précédent. Le général Canby et le révérend D. Thomas ont été tués sur le coup ; M. A. B. Meacham a été dangereusement blessé, l'interprète Riddle et sa femme indienne, Matilda, ont été ornelement maltraités ; et M. Dyar s'est échappé après avoir essuyé deux coups de feu qui ne l'ont pas atteint.

Il n'est pas inutile, pour l'intelligence de cet événement, de reprendre les faits à leur origine. La fraction de la tribu Modoc dont le capitaine Jack est le chef vivait autrefois sur les bords de la rivière Lost, située aux confins de la Californie et de l'Oregon. Elle révéla son existence par le meurtre de plusieurs colons ; après quoi, pour échapper au châtiement dont elle était menacée, elle se retira près du lac Tale dans une forteresse naturelle presque imprenable formée par un amoncellement de rochers abrupts provenant d'anciennes éruptions volcaniques, et qu'on a depuis désignées sous le nom de lava beds, ou lits de laves.

Ainsi à l'abri, pour un temps du moins, les Modocs s'occupèrent d'accumuler des provisions, et firent pour cela des incursions contre les colons blancs des environs. Mais leur sécurité ne pouvait être éternelle, et le gouvernement des Etats-Unis dirigea contre eux une

force de trois cents hommes sous les ordres du colonel Gillem. On sait le sort qu'a eu cette expédition. Après une lutte de plusieurs heures les soldats du colonel Gillem ont été obligés de se retirer, après avoir essuyé un échec signalé.

Cette victoire a enhardi les Modocs, qui ont dès lors cru pouvoir tenir tête aux blancs et leur imposer leurs conditions. Sur ces entrefaites, l'administration du général Grant a cru devoir saisir cette occasion pour inaugurer la politique de paix à l'égard des Indiens ; une première commission a été nommée et envoyée auprès du capitaine Jack pour écouter ses plaintes, examiner la situation, et essayer d'éloigner la tribu en lui assignant une réserve où elle pût vivre, à l'aide des largesses du gouvernement, sans inquiéter ses voisins et gêner la colonisation.

Cette pensée et cette tentative, malgré le désastreux résultat qu'elles ont eu, font honneur à l'administration du général Grant ; il y avait du courage à user de bienveillance au lendemain d'une défaite qui criait vengeance, d'autant plus que la mansuétude et l'humanité étaient jusqu'alors des procédés à peu près inconnus dans les rapports des agents de l'administration avec les sauvages. Le résultat n'a pas été heureux ; mais il ne prouve rien contre l'intention, qui était louable, et qui n'a échoué peut-être que par excès de longanimité.

Les motifs qui exigeaient l'éloignement des Modocs étaient les suivants :

1° Ils ne pouvaient pas vivre dans les champs de laves, où ils s'étaient retirés après avoir quitté les bords de la rivière Lost, parce que ces champs ne produisent rien de ce qui est nécessaire à la subsistance d'une tribu, et ils étaient, par conséquent, obligés de vivre de rapine au préjudice des blancs des environs ;

2° Si le gouvernement consentait à les nourrir et à les entretenir, il lui en coûterait deux ou trois fois plus pour les approvisionner dans les champs de laves que partout ailleurs ;

3° Leur présence dans ces régions, où leurs actes criminels les avaient signalés à l'animadversion des habitants, serait une source perpétuelle de troubles et d'hostilités, d'où naîtrait un danger constant pour les colons et un embarras permanent pour le gouvernement ;

4° Enfin, en descendant aux exigences des Modocs après une défaite éprouvée par les troupes des Etats-Unis, le gouvernement ferait supposer aux autres sauvages déjà défaits qu'ils n'avaient rien de plus à craindre, et encouragerait leurs prétentions en leur laissant croire qu'il leur suffit d'entrer dans le sentier de la guerre pour dicter leurs conditions.

Par ces considérations, des commissaires nommés par l'administration reçurent la mission d'ouvrir des négociations, appuyées par des renforts, au nombre de trois cents hommes, envoyés pour se joindre à la petite troupe du colonel Gillem, sous les ordres du général Canby. Ces négociations parurent tout d'abord aboutir ; il fut convenu que les Indiens se rendraient à l'autorité militaire à titre de prisonniers de guerre, pour être protégés contre les autorités civiles de l'Oregon qui avaient décrié d'accusation plusieurs d'entre eux prévenus d'avoir participé aux déprédations antérieures et pour être transportés dans une réserve choisie du manière à leur assurer une existence convenable, et où ils seraient nourris et vêtus aux frais du gouvernement.

Le jour et l'heure avaient été arrêtés pour le départ de la caravane : des chariots avaient été envoyés à l'endroit désigné pour prendre les bagages du capitaine Jack et de sa suite, mais rien ne parut. Les jours passèrent à attendre que les Indiens donnaient signe de vie ; enfin l'un d'eux se présenta au camp, disant que le capitaine Jack avait été effrayé de se remettre à la merci des soldats ; des avis officieux l'avaient détourné de sa première résolution, et maintenant il était résolu à retourner dans son ancienne réserve de la rivière Lost.

Sur ces entrefaites, de nouvelles négociations furent ouvertes, et en même temps le général Canby commença à faire mouvoir ses troupes de manière à enfermer les Indiens dans un cercle se rapprochant progressivement de leur campement. Ceux-ci montrèrent des dispositions conciliantes. Ils ne demandaient plus mieux que de faire la paix. Plusieurs entrevues eurent lieu et le général Canby avait les meilleures espérances de mener à bonne fin sa mission laborieuse ; enfin un dernier rendez-vous fut concerté.

A ce rendez-vous se rendirent d'une part le général Canby, le révérend docteur Thomas, de Petaluma (Californie), doyen président de l'église presbytérienne, M. A. B. Meacham, qui déjà avait fait partie de la première commission, M. Dyar, l'interprète Riddle et sa femme indienne, Matilda, qui, à plusieurs reprises, avait servi d'intermédiaire entre les deux camps ; enfin, à cette petite troupe se joignirent les deux Indiens Modocs Boston Charley et Bogus Charley, qui avaient passé la nuit au camp du général Canby ; de l'autre part arrivèrent le capitaine Jack, John Schonebin, Black Jim, Schack Nasti Jim, Ellen's Man, et Hawker Jim. Ces hommes n'avaient pas de fusils ; mais ils portaient un revolver à la ceinture. On n'y fit pas attention, attendu que dans les entrevues antérieures chaque homme était ainsi armé, et portait en outre son fusil avec lui.

Les deux partis s'assirent en cercle, et la conférence commença. M. Meacham parla le premier, fit l'histoire du passé, et exposa ce que le gouvernement comptait faire pour l'avenir. Le général Canby prit ensuite la parole, et le D. Thomas harangua l'assistance à son tour. Pendant ce temps les Indiens restaient silencieux. Le capitaine Jack rompit le silence, et fit un long discours qu'il conclut en disant que décidément ce qu'il voulait c'était de retourner à son ancienne réserve de Hot Creek et de Cottonwood sur la rivière Lost. M. Meacham lui répondit que cela n'était pas possible ; Schonebin, qui paraît avoir dans toute cette affaire joué le rôle principal et avoir dirigé les résolutions du capitaine Jack, s'est alors écrié que c'en était assez et qu'il était inutile d'en dire davantage.

Il parlait encore quand le capitaine Jack se leva et passant derrière les autres, donna le signal en criant : Gardé à vous ! En même temps il ajusta le général Canby et tira ; la capsule seule partit ; il arma son pistolet de nouveau, fit feu, et le général tomba foudroyé ; la balle l'avait atteint au-dessous de l'œil. Schonebin frappa M. Meacham de deux balles, l'une à l'épaule, l'autre à la tête ; le docteur Thomas tomba mort sous les coups de Boston Charley et d'un autre Indien. M. Dyar s'enfuyait et fut poursuivi par Hawker Jim ; se voyant près d'être atteint, il se retourna et le pistolet en main. Jim tourna bride, et M. Dyar put gagner le camp sain et sauf. Enfin, Riddle et sa femme furent frappés et renversés à terre ; mais ils furent épargnés et purent aussi retourner parmi les blancs, où ils arrivèrent quelques instants après M. Dyar.

Ce guet-apens était évidemment préconçu, car au même moment, c'est-à-dire une heure environ après que la petite troupe était partie pour la conférence, le lieutenant Adams, préposé à la vigie placée au sommet de la colline qui domine le camp, donna l'alarme en criant que les commissaires étaient attaqués, et aussi que les Indiens étaient aux prises avec le camp du colonel Mason. Ce dernier engagement avait

probablement pour but de faire une diversion et d'attirer l'attention des blancs, tandis que le capitaine Jack et ses complices exécutaient leur coup de main.

Immédiatement toute la petite armée fut sous les armes et s'élança au pas de course vers le théâtre du drame, commandée par le colonel Green ; mais les assassins avaient disparu et on ne trouva que les cadavres des victimes. Le D. Thomas avait été dépeuplé de ses vêtements jusqu'à la ceinture ; le général Canby était entièrement nu. Voyant que les Indiens avaient regagné leurs repaires, le général Gillem et le colonel Green arrêtèrent l'élan de leurs troupes, et, aux dernières nouvelles, ils faisaient leurs préparatifs pour faire payer cher aux misérables leur lâche trahison.

Le général Canby était un officier d'une grande distinction, et par-dessus tout un homme dont la bonté et l'esprit de justice inspiraient à tous ceux qui l'approchaient autant d'affection que de respect. Le crime de ses assassins est d'autant plus odieux qu'il avait été pour eux d'une bienveillance paternelle. Pendant les jours qui ont précédé l'événement il les a nourris, vêtus, leur a distribué des couvertures et du tabac. On l'a vu donner à Boston Charley, celui-là même qui a tué le docteur Thomas, de l'argent de sa poche pour aller acheter quelque chose à la cantine. Les sauvages venaient parfois au camp et se retournèrent, grâce aux libéralités du général, chargés de provisions, d'étoffes, etc. Et leur bienfaiteur a été la première victime !

Les avertissements n'avaient pas manqué ; l'interprète Riddle et sa femme avaient conseillé aux commissaires et au général Canby de ne pas se fier aux Indiens, et avaient ajouté : « S'il arrive quelque chose, au moins je n'en veux pas être responsable. »

(Courrier des Etats-Unis.)

Asie.

JAPON. — Le directeur général des monnaies vient d'adresser au ministre des finances du Japon un rapport qui a été traduit en anglais. Les Japonais ont introduit dans leur monnayage les plus grands perfectionnements, empruntés à la civilisation de l'Occident, sous la direction d'un directeur général américain. La première année, terminée le 31 juillet 1872, l'hôtel des monnaies du Japon a importé 588,226 onces d'or pour le monnayage, ce qui équivaut à environ 75 millions de francs, et 4 millions 767,175 onces d'argent équivalant à 29,800,000 francs. Le nombre de pièces d'or frappées a été de 2,190,256 d'une valeur égale à environ 73 millions de francs, et celui des pièces d'argent de 13,313,722, d'une valeur égale à environ 29 millions de francs ; en tout 15,503,978 pièces d'une valeur de 102 millions de francs. (The Economist.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

ALLEMAGNE.

Le Deutsche Wochenblatt croit savoir que si l'institution d'un département impérial des chemins de fer était voté par le Parlement et approuvé par le conseil fédéral, tout le service des postes et des chemins de fer de l'empire serait concentré en un seul office, sous le nom de « ministère des voies de communication. » (Verkehrs-Ministerium.)

On lit dans le même journal :

« La proposition du comte de Münster, concernant la réforme de la Chambre des Seigneurs, a fait lundi dernier l'objet des délibérations de la réunion des nouveaux-conservateurs, qui a décidé de la renvoyer à une commission de six membres. La fraction Stahl (vieux-conservateurs), à laquelle la proposition a été communiquée, l'a repoussée à une grande majorité. C'est du résultat des délibérations au sein de la réunion des nouveaux-conservateurs et de l'attitude du gouvernement à l'égard de la motion, que dépend la question de savoir si le comte de Münster donnera suite ou non à la proposition. »

AUTRICHE-HONGRIE.

Vienne, 3 mai. — Pendant le séjour des princes étrangers à Vienne, le cour d'Autriche-Hongrie organisera deux grandes fêtes vénitienes, dont l'une aura lieu au palais de Laxenburg et l'autre au château de Godolce. La première aura lieu dans le courant de mai

et la seconde après l'arrivée de S. M. l'empereur Guillaume.

Le prince héritier d'Allemagne a l'intention de faire une excursion en Hongrie, en descendant le Danube. Son Altesse Impériale résidera au château de Buda.

FRANCE.

On lit dans le Bien public : « Nous n'avons pas la prétention de dénigrer un à un tous les faux bruits que la peur ou la spéculation jette en pâture aux maifs. Nous croyons qu'il est du devoir de tous les bons citoyens de réagir contre ces déplorables manœuvres. Rien ne menace l'ordre matériel ; rien ne peut le menacer. De ce côté, jamais sécurité ne fut plus complète et mieux justifiée. « Quant à l'ordre moral dont certains alarmistes prédisent le bouleversement, il n'a rien à redouter avec un gouvernement sincèrement libéral, sincèrement conservateur. L'Assemblée n'écouterait ni les exagérés qui la menacent, ni les exagérés qui voudraient l'entraîner vers la réaction. De ce côté, les auteurs d'agitation seront également impuissants. »

« Il importe que le monde des affaires ne se laisse pas effrayer par des alarmes intéressées. Il faut que le monde financier se rende plus exactement compte de la situation. Hier, on bécota sur le bruit de la démission d'un ministre ; aujourd'hui, on prétend que l'Allemagne soulève des difficultés relativement aux paiements. « Ces deux nouvelles sont également inexactes. La première est de celles qu'on peut, jusqu'à un certain point, excuser, et mettre sur le compte de la situation même. La seconde est absolument coupable. Dans un but de spéculation, on ébranle le crédit de la France, on porte atteinte à sa dignité, on jette l'effroi dans le cœur des patriotes. Cela est honteux. »

— Le Times publie le télégramme suivant : « Paris, 30 avril.

« Les cercles gouvernementaux expriment une grande indignation relativement à la marche que suivent certains journaux qui continuent à tirer les plus alarmantes conséquences du résultat de l'élection du 27. « On affirme que si la commission de permanence met sur le tapis le sujet dans sa prochaine séance, le gouvernement se trouvera en position de lui démontrer qu'il y a eu de l'exagération intentionnelle dans les bruits que l'on a fait circuler. »

« Il a été dit aujourd'hui que la commission de permanence a invité tous les députés se trouvant à Paris et à Versailles à assister samedi prochain à la séance qui aura lieu le même jour, mais le gouvernement serait décidé à ne pas tolérer cette illégalité. Il paraît même, d'après les informations obtenues ce soir, que M. Buffet aurait déclaré lui-même être opposé à une assemblée ayant un caractère partial. Ce qui semble certain, pourtant, c'est que lorsque l'Assemblée se réunira de nouveau, la majorité réélira M. Buffet ; et grâce à l'élection de dimanche, sa majorité sera de 100 voix. »

— Une dépêche de Lyon, en date du 2 mai, annonce qu'une scission paraît toujours imminente dans le sein du comité central, au sujet des deux candidats à désigner pour l'élection du 11 mai.

Les partisans de M. Favier, relieur, et président du comité de la rue Grôlée, paraissent tout aussi nombreux que ceux du docteur Guyot.

Quant à la candidature de M. Ranc, ancien membre de la Commune de Paris, elle réunit, dit-on, l'unanimité des suffrages.

ESPAGNE.

On mande de Barcelone, en date du 30 avril :

« Le général Volarde a fait publier hier, à Vich, une proclamation qui accorde l'indulto durant huit jours à tous les carlistes qui se présenteront avec leurs armes aux gouverneurs, chefs de colonnes, commandants militaires. La proclamation fait exception pour les cabecillas et pour les officiers et soldats déserteurs. Le général Volarde est parti ensuite pour la province de Lerida, où des bandes carlistes sont concentrées ; il a laissé le brigadier Campos à la tête d'une colonne qui opère dans la province de Gerone. »

« Le général Volarde a ratifié les ordres du général Contreras qui a frappé Berga d'une contribution de guerre de 10,000 duros pour

avoir laissé entrer les carlistes dans la ville. Il maintient l'ordre relatif aux fermes et aux maisons des champs, quoiqu'il soit difficile à exécuter, parce qu'il atteint 10,000 propriétaires. »

« Le cabecilla Jolivo a arrêté le courrier de France entre Malgrat et Tordera. Il a renouvelé la défense de transporter des journaux et il a menacé d'incendier la gare si les trains dépassaient Arenis. »

« Le cabecilla Bosch a été tué à Albignana, où il a été entré avec six autres carlistes. »

« Saballs a failli être pris deux fois. Il s'est échappé par Ripoll, où il s'est arrêté avec un vieux prêtre, mais seulement le temps de prendre du café. »

« L'église de Notre-Dame de Belen vient d'être décorée d'une enseigne portant ces mots en lettres violettes, bleues et rouges : « Caserne d'artillerie des volontaires défenseurs de la république fédérale. »

AMÉRIQUE.

Le Times publie la dépêche suivante : Philadelphie, 30 avril

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les Indiens en embuscade. Les troupes se sont trouvées dans l'impossibilité d'infliger un châtiement efficace aux Peaux-Rouges. On croit cependant que quatre Modocs ont été tués. On suppose que ces Indiens sont au nombre de 70 guerriers, tous bien armés et quelques-uns d'entre eux ayant même à leur service des carabines. »

« Les Modocs s'étant retirés, les renforts sont retournés au camp lundi matin, emportant avec eux onze cadavres de soldats tués et vingt et un blessés. Huit morts ont été laissés sur le terrain, leurs corps étant horriblement mutilés, et leur identité ne pourra être établie. Le lieutenant Cronston et quatre soldats manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont été faits prisonniers. Au nombre des morts se trouvent le capitaine Thomas, qui commandait la reconnaissance, et les lieutenants Howe, Wright et Harris. Cette affaire a causé une profonde émotion. »

« Selon les derniers avis, le détachement militaire envoyé en reconnaissance a été complètement surpris par les

INCESSAMMENT FERMETURE DÉFINITIVE DES MAGASINS BASTIDE

Perspective Nevsky, 22.

Perspective Nevsky, 22.

QUELQUES JOURS DE VENTE SEULEMENT. NOUVELLE ET DERNIÈRE RÉDUCTION DE PRIX SUR TOUTES LES MARCHANDISES.

MAGASIN DE MME CURY

6, perspective Nevsky, 6.

VIENT DE RECEVOIR DE PARIS

les dernières Nouveautés qui ont paru pour la saison d'été. Grand choix de Costumes, Robes, Tuniques, Polonaises, Rotondes, Paletots, Casaque, Chapeaux nouveaux modèles, Coiffures, Bonnets, Lingerie.

Spectacles

GRAND THÉÂTRE. — Le Roi Candale, grand ballet en 4 actes et 6 tableaux. — (7 1/2 h.)

Bulletin météorologique. DE L'OBSERVATOIRE PHYSIQUE CENTRAL DE ST-PETERSBOURG.

Table with columns: Lieu, Baromètre à 0 m. h., Vent, Température, etc.

Du 23 avril (5 mai). Nertchinsk 693 - 10 + 4 + 5 74 7 0 2 1

Table with columns: Lieu, Baromètre à 0 m. h., Vent, Température, etc.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ATMOSPHÈRE. La haute pression se propage depuis hier de la Sibirie vers toute la Russie d'Europe.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ATMOSPHÈRE. La haute pression se propage depuis hier de la Sibirie vers toute la Russie d'Europe.

Судебныя объявленія.

Конкурсное управление, учрежденное по дѣланію несостоятельнаго должника дѣлительнаго статскаго совѣтника Катаяна Андреевича Коссовича, открыло свои засѣданія 21 октября 1872 г., в Спасской части 4 участка, на углу Екатерининскаго проспекта и Большой Подольской улицы, въ домъ Купчихиной, № 10 и 19, въ двѣнадцатомъ часу.

Mme HÉLÈNE S. VONGL

dentiste américaine de New-York reçoit tous les jours, pet. Morskaja, n° 21.

HAASENSTEIN ET VOGLER

MAISON D'ANNONCES fondée en 1855. Bureaux : Hambourg, Lubeck, Berlin, Breslau, Leipzig, Dresde, Cologne, Francfort-sur-Mein, Munich, Nuremberg, Stuttgart, Vienne, Prague, Bâle, Zurich, St-Gall, Genève et Lausanne.

M. J. L. Orr a la douleur d'annoncer la mort de son père

M. JAMES L. ORR, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique près la cour impériale de Russie, qui a eu lieu dans cette capitale le 23 avril (5 mai). Les amis et connaissances du défunt sont priés de vouloir bien assister au service funèbre, qui sera célébré jeudi prochain, 26 avril (8 mai), à 2 heures après-midi, à la chapelle anglo-américaine, rue Novo-Issakievskaja.

Le 22 avril est décédé le conseiller privé

Théodore van der Vliet. Les prières mortuaires seront dites à 1 heure de l'après-midi et à 8 h. du soir, dans le logement du défunt, Serguievskaja, n° 22. Le service funèbre aura lieu à la cathédrale de St-Serge, jeudi 26 avril, à 10 h. du matin, et l'enterrement au cimetière de Smolensk.

Alexandre Barténiew

la douleur de faire part à ses amis et connaissances de sa mort subite, survenue le 22 avril, à 8 h. du soir. Les prières mortuaires auront lieu à 1 h. et à 8 h. du soir, Mofka, n° 88. Le corps sera transféré au convent de St-Serge, mercredi 25 avril, à 11 h. du matin.

UN FRANÇAIS

diplômé et bien recommandé, connaissant parfaitement l'allemand et un peu l'anglais, actuellement gouverneur dans une famille russe notable, désire trouver une place analogue ou comme secrétaire, compagnon de voyage, correspondant, courrier, etc.

A VENDRE

calèche, drojky couvert et non couvert, char-à-bancs à 2 et à 4 places. On propose la location d'une remise et de locaux aux acheteurs de 2 ou de 3 de ces équipages. Poutanka, à côté du pal. Amitchkov, maison n° 33. S'adresser à l'intendant Kojenikov.

DÉPOT DES PRODUITS EN PAPIER-MACHÉ

DE LOUCOUTINE A MOSCOU AU MAGASIN J. W. JUNKER ET CIE

Perspective Nevsky, n° 20 A SAINT-PETERSBOURG (Chaque objet porte l'aigle et le nom du fabricant).

№ 79 ET 81

persp. Vosnessensky, au coin de la Gr. Mestchanskaia, m. Elisiev, anciennement Tour.

SERVICES DE TABLE ET SERVICES A THÉ CRISTAUX ET LAVABOS.

GRAND CHOIX. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. 1258

LES PASTILLES D'ESSENTOUKY

sont préparées aux eaux minérales du Caucase, à Piatigorsk, avec les eaux alcalines de la source n° 17 d'Essentouky, qui a acquis une renommée universelle, bien méritée. Ces pastilles enlèvent le fer chaud, les points et la pesanteur d'estomac, et prises en quantité de 3 ou 4 après dîner, aident beaucoup à la digestion et aux fonctions naturelles de l'estomac.

ON MONSIEUR

dans la force de l'âge, possédant les meilleures références, ayant travaillé pendant 15 ans dans les premières maisons de l'étranger, de même que durant plusieurs années dans des maisons de premier ordre de la Russie, pouvant disposer d'un petit capital, connaissant bien l'exportation et les affaires de banque, et possédant des relations très étendues aux conditions de la place de banque et d'exportation. S'adr. aux initiales P. A. au pont de Kazan, m. Jonkovsky, 21/28, log. 16, bureau d'annonces.

UN JEUNE HOMME

Français d'origine, russe et qui s'est occupé de commerce, mais connaissant les langues anglaise, française, allemande, espagnole, portugaise, italien, grec, latin, hébreu, arabe, persan, turc, etc. Désire trouver un emploi. S'adr. Vassiliev, Ostrov, 9e ligne, maison n° 46, log. 7, à M. Emilie Caivin.

ON DÉSIRE

avoir une institutrice bien recommandée auprès d'une jeune fille de 10 ans, pour enseigner les sciences, les langues étrangères et la musique. S'adr. Karavannaja, maison Goulévitch, logement n° 15, de midi à 1 heure.

A LOUER

un appartement richement meublé. Grande rue des Ecuries, maison l'Eigune, n° 5, dans la première cour, log. n° 6.

A LOUER

2 logements élégamment meublés tout à neuf : tapis, bronzes, etc., bois, eau, escalier de parade avec tapis, suisse. S'adresser au coin de la Karavannaja et de l'italianskaia, maison Maitsov, logement n° 11.

ACHAT ET VENTE

de diamants, pierres de couleurs, perles fines : objets anciens, meubles, bronzes, pendules, porcelaines, vases, groupes, statuettes, tabatières, émaux, miniatures, éventails, armoires, points d'Aleçon, toutes sortes de dentelles anciennes et modernes, cachemires, tapis et différents objets de valeur. — P. A. Morskaja, maison Fédorov, n° 11, magasin de M. Jakobson.

VENTE

de vins d'Italie supérieurs purs de tout mélange, à Vassiliev Ostrov, 12e ligne, au coin de la Grande Néva, maison n° 47.

ON VEND

pour cause de départ trois étalons, deux beaux chevaux de voiture et un cheval de selle (5 ans). — He Hererubrovskoi korovoi po Slézvinskoi ulitsi, dom № 18.

A VENDRE

une paire de chevaux du haras du comte Apraxine. S'adresser Zagnibene pérouok, maison Schumacher. Visibles jusqu'à 2 h. après-midi.

ORANGES HUITRES

fraîches de Flensburg, à 1 r. les 10, dans la cour du marché Apraxine, près l'école Kommissarow. 50. Les honorables consommateurs qui se rendent à la campagne ou dans leurs propriétés peuvent être assurés que le magasin s'efforcera de maintenir la confiance acquise en exécutant toutes les commandes à des prix modérés et en marchandise irréprochable.

LE DEPOT GÉNÉRAL DE MON

EAU ANATHÉRINE POUR LES DENTS se trouve au magasin de MM. Stoll & Schmidt, à St-Petersbourg, au coin du Kirpichtchno pérouok, maison Kononov.

CHAPEAUX DE PAILLE

de couleur, nettoyage à 30 c. et plus cher. Chapeaux de paille d'Italie et autres : blanchissage 50 c. et plus cher. On refait les chapeaux de paille et de castor aux façons nouvelles à bon marché. Passage, 2e galerie, n° 32. 1278

ON CHERCHE

un gouverneur avec de bonnes références. Quai Gagarine, n° 30, au bel étage, de 11 heures jusqu'à 1 heure et de 6 à 7 h. 1280

A VENDRE DEUX MAISONS

1° dans la Gr. Morskaja, valant 160,000 r., ayant 7000 r. de dettes et un revenu de près de 15,000 r. 2° dans la Zakharievskaja, près de la p. Vosnessensky, valant 60,000 r., ayant 20,000 r. de dettes et un revenu de près de 6,000 r. Ces deux maisons sont bien bâties et entretenues et le prix des logements est modique. Pour des renseignements s'adresser au comp. A. J. Poutiata, chaque jour de 2 à 4 h. persp. Nevsky, maison de l'église de Kazan, n° 25. 1281

Bains et Eaux Minérales d'Helsingfors. (FINLANDE).

La saison des bains s'ouvrira le 1er (13) mai ; on y sert des bains chauds, des bains de vapeur, de gaz, des douches et des bains de mer. La saison des eaux minérales commence le 1er (13) juin. Les prix sont fixes et modérés et les personnes qui s'abonnent pour 15 fois obtiennent un rabais de 20 0/0. Logements dans les magnifiques hôtels publics de la ville, chez les particuliers, et dans le parc même des bains il y a des maisonnettes (villas) situées au bord de la mer, avec une vue pittoresque, et contenant des chambres garnies installées pour l'agrément et la commodité des voyageurs. Bon restaurant (table d'hôte et à la carte) au waux-hall. Un bon orchestre est engagé pour la saison et se fera entendre matin et soir ; théâtres, bals, soirées dansantes, concerts, illuminations, feux d'artifice, dîners à la musique, parties de plaisir sur la mer et aux îles pittoresques. Cabinet de lecture, contenant des journaux et des ouvrages de littérature moderne. Les meilleurs professeurs et médecins de l'Académie et de la ville. Les communications avec St-Petersbourg et les charmes environs des villes de Tavastehus et de Tammerfors par chemin de fer et bateau à vapeur, ainsi qu'avec les charmants environs de la ville, sont très faciles. Les personnes qui voudront retirer d'avance des logements peuvent s'adresser à la direction des bains de mer et de eaux minérales d'Uricasborg à Helsingfors, qui s'empressera de donner tous les renseignements désirés. 888

MAISON BOTOT

(SES CINQ PRODUITS) VÉRITABLE EAU DE BOTOT Seul et unique dentifrice

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS L'EAU DE BOTOT est le plus efficace des dentifrices. En gargarisme elle est un préservatif puissant contre les angines et les maux de gorge ; elle facilite la dentition chez les enfants.

POUDRE DENTIFRICE AU QUINQUINA Ce précieux dentifrice, employé avec l'Eau de Botot, contribue pour le raffermissement des gencives et la blancheur des dents à la préparation la plus saine.

EAU DE TOILETTE EXTRAIT DOUBLE SANS AUGEN ACIDE Quelques gouttes versées dans l'eau virifient le teint et exhalent le plus délicieux parfum.

LE SUBLIME Arrêt immédiat de la chute des cheveux, disparition des pellicules, apaisement des douleurs névralgiques, telles sont les principales qualités de ce merveilleux produit.

VINAIGRE DE TOILETTE SUPÉRIEUR Composé de sucs purs de plantes toniques, ce vinaigre jouit de propriétés inappréciables pour les soins de la toilette.

ENTREPOT : 229, rue Saint-Honoré, PARIS

SAINT-PETERSBOURG : Aux dépôts du LABORATOIRE CHIRURGICAL DE ST-PETERSBOURG.

A MOSCOU : Au dépôt du LABORATOIRE CHIRURGICAL DE ST-PETERSBOURG CHEZ MM. KAUSER ET KATSIH, au Pont-des-Marchaux, maison Dabo. Et Chez les principaux Commerçants.

BAINS D'EMS

Ouverture de la saison le 1er mai. Cabinets de lecture, théâtre, réunions, etc. Communication rapide et commode avec le Rhin et tous les pays du monde par le chemin de fer de Nassau. H. V. 1206

LA LIBERTÉ

GRAND JOURNAL QUOTIDIEN DE PARIS politique, littéraire et commercial. Ce journal contient des correspondances d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Russie, d'Allemagne, etc., et donne toutes les nouvelles intéressantes de la France et de l'étranger. Bureaux à Paris, n° 146, rue Montmartre. On s'abonne en Russie aux bureaux de poste. Les annonces sont reçues à St-Petersbourg, au Comptoir M. Lenz, n° 5, Grande-Morskaja.

A. BOLLOT, TAILLEUR

Élégance et bon marché. Costumes complets à 25 r. et au-dessus. Costumes d'été depuis 7 r. 50 c. Perspective Nevsky, maison n° 10. 1277

LA BANQUE RUSSE POUR LE COMMERCE ÉTRANGER

(Galernaia, n° 32.) porte à la connaissance du public, à l'occasion de l'exposition universelle de Vienne, qu'elle émet des lettres de crédit et des traites sur toutes les villes de l'étranger et effectue des paiements, soit par lettre, soit par télégraphe. 1262

MACHINES A DECOUPER LA TOURBE ET PRESSES A TOURBE

de la construction la plus moderne, sont livrées par la fabrique de machines E. Reinicke à Königsberg en Prusse. Les fabriques de tourbe les plus importantes ont reçu leurs matériaux d'installation et les produits de la dite fabrique. R. M. 1245

CHEMIN DE FER DE FINLANDE.

Le service d'été commence à partir du 1er (13) mai 1873. L'indicateur des trains est distribué aux stations. 1288

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BANQUE RUSSE

POUR LE COMMERCE ÉTRANGER

à l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires que le terme pour le second versement sur les actions de la Banque (75 r. par action), qui a été annoncé par la voie des journaux, échoit le 30 avril courant. 1267

AVIS.

ON CHERCHE pour la fin du logement non-meublé de 7 à 8 chambres ou 2 logements, dans la même maison, l'un de 5, l'autre de 3 chambres, situé à la perspective Nevsky, dans la grande ou la petite Morskaja ou dans la Galernaia. S'adresser avec indication du prix au bureau du journal, librairie Mellier, sous l'init. A. R. 1284

ESSENCE DE SALSEPAREILLE COLBERT

Dépuratif contre les maladies de la peau et les affections anciennes et récentes. Paris, pharmacie Colbert, passage Colbert. O. P. 1148 Dépôts dans toutes les pharmacies de l'Empire de Russie.

SOCIÉTÉ D'ÉCLAIRAGE

DE LA CAPITALE.

L'administration de la Société d'éclairage de la capitale a l'honneur de prier MM. les actionnaires de vouloir bien assister à l'assemblée générale annuelle ordinaire qui aura lieu le 31 mai, à 2 heures de l'après-midi, au siège de l'administration, canal Catherine, près du pont de Kazan, maison Tomachevski, n° 15.

MM. les actionnaires qui désirent assister à l'assemblée générale avec droit de voter voudront bien, conformément au § 57 des statuts, présenter leurs actions à l'administration le 21 mai au plus tard. A partir de cette date jusqu'au 1er juin aucun transfert d'actions n'a plus lieu.

Le compte-rendu, avec les livres et documents, sera mis à la disposition des actionnaires qui voudraient l'examiner, à partir du 26 mai, de 11 h. du matin à 2 h. de l'après-midi. 1263

LITERIE FRANÇAISE

GLÉNAT ET CIE.

BLACHON ET TOUZET, successeurs à St-Petersbourg, n° 30, Grande Morskaja, n° 30.



Lits en bronze et en fonte. Lits de fer pliants. Lits de voyage, dits Garibaldi. Lits d'enfants et berceaux. Sommiers élastiques. Matelas de toute sorte. Canapés lits. Couchettes, oreillers et traversins ; stores et jalousies ; Lavabos. Meubles de jardin, etc. La maison se charge de toute sorte de travail en tapisserie. PRIX MODÉRÉS. 1278 L'éditeur responsable, ANT. E. HOUB.